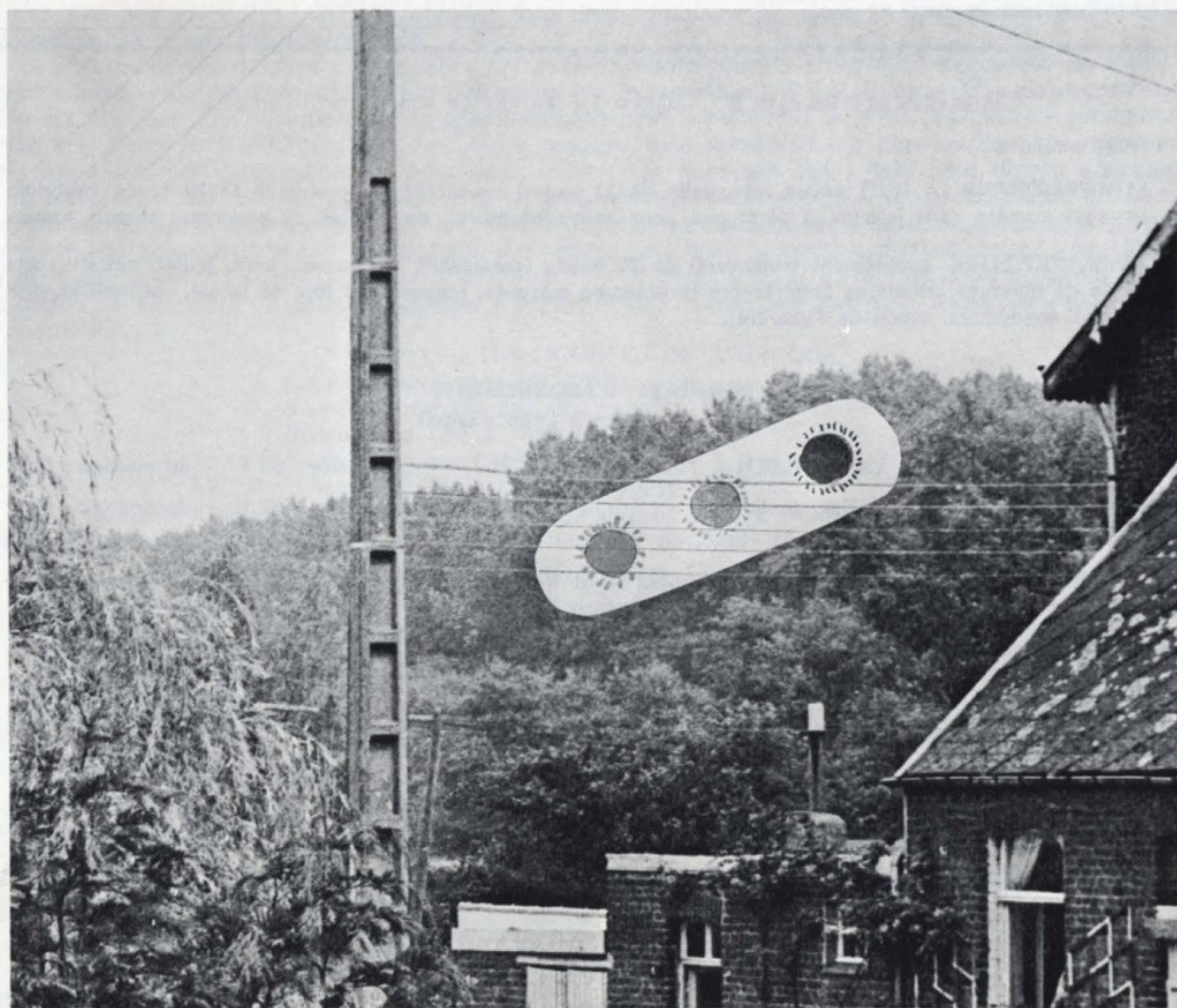


JANVIER
1976
N° 151

LUMIERES DANS LA NUIT

19° ANNÉE
LE N° 4^F

MYSTERIEUX OBJETS CELESTES ET PROBLEMES CONNEXES



■ **SUR LA NATURE REELLE
DE L'OBSERVATION RAPPRO-
CHÉE** (p. 3)

■ **TRIPLE PHOTOGRAPHIE D'UN
OVNI A CONTOIRE (Somme)**
(p. 16)

■ **CI-DESSUS : MAUBEUGE
(NORD) LE 6 AOUT 1975**
(p. 11)

■ **OVNIS - LUNE - SOLEIL ET
CORRÉLATIONS** (p. 23)

LUMIÈRES DANS LA NUIT

Fondateur : R. VEILLITH

Cette revue est dédiée à tous ceux qui, à travers le monde, recherchent passionnément la vérité. Leurs découvertes sont autant de lumières dans la nuit actuelle de l'humanité, et nous guident pas à pas vers des horizons nouveaux

VOICI LE CONTENU DE CE NUMERO :

- PAGE 3 : SUR LA NATURE REELLE DE L'OBSERVATION RAPPROCHEE.
PAGE 5 : A FALMIGNOUL (Belgique), le 7-7-1975.
PAGE 6 : QUATRE METEOROLOGISTES MILITAIRES VOIENT UN ETRANGE ENGIN VOLANT, EN BELGIQUE.
PAGE 7 : LA VAGUE ESPAGNOLE DE 1974 (suite 6).
PAGE 10 : UFONAUTES DANS LE CIEL DE FEIGNIES (Nord), le 26-8-74.
PAGE 11 : TENTATIVE D'ATERRISSAGE A MAUBEUGE (Nord), le 6-8-75.
PAGE 13 : DROM : OBSERVATION DE L'ETE 1962 ATERRISSAGE AVEC TRAJECTOIRE A SAINT-HILAIRE-LE-CAMBRAY (Nord), le 31 mars 1975.
PAGE 15 : DANS LES ARDENNES, les 29 et 30 juin 1975.
PAGE 16 : TRIFLE PHOTOGRAPHIE D'UN OVNI A CONTOIRE (Somme) le 1er avril 1974.
PAGE 18 : PRES DE CHATEAUNEUF-SUR-LOIRE (Loiret), en décembre 1973.
PAGE 19 : JARVILLE (Cher), le 23-12-74 à 6:30.
PAGE 20 : DEUX OBSERVATIONS EN SEINE-MARITIME, les 23 juin et 5 novembre 1974.
PAGE 21 : COLPO (Morbihan), le 5 juin 1975.
PAGE 23 : OVNI - Lune - Soleil, et corrélations.
PAGE 27 : NOUVELLES RECENTES (Presse).

Le fait d'insérer tel ou tel document ne prouve pas nécessairement que nous en approuvons tous les termes. Chaque document est publié dans la perspective que, considéré dans son ensemble, il nous paraît digne d'intérêt, et susceptible de nous mener vers la vérité, qui reste notre but et notre idéal et que nous recherchons sans parti pris.

Les documents insérés le sont donc sous la responsabilité de leurs auteurs.

Nos articles, photos, dessins, sont protégés par la loi de 1957 sur la Propriété littéraire et artistique. En conséquence, toute reproduction, même partielle, est rigoureusement interdite sans autorisation.

ABONNEMENT (joindre 1 F en cas de changement d'adresse)

Nous publions :

- LUMIERES DANS LA NUIT, revue mensuelle de 28 pages consacrée au problème OVNI (avec toutefois un seul numéro pour juin-juillet ainsi que pour août-septembre), ce qui fait 10 parutions chaque année.
- VUES NOUVELLES, supplément trimestriel de 20 pages (paraissant en janvier, avril, juillet, octobre) qui traite de diverses questions importantes (problèmes humains, respect des lois de la vie, spiritualité, problèmes cosmiques, étude de l'insolite).

FORMULES D'ABONNEMENTS (ne souscrire qu'à l'une d'elles)

- A/ Abonnement complet annuel (LDLN + VUES NOUVELLES) : ordinaire : 50 F — de soutien : 60 F
B/ Abonnement annuel à LDLN seulement : ordinaire : 38 F — de soutien : 47 F

ETRANGER : majoration de 8 F pour les formules A et B ci-dessus. Règlement par mandats internationaux ou autres moyens. Les coupons-réponses internationaux sont acceptés : un coupon = 1,20 F.

VERSEMENTS ET CORRESPONDANCE : à adresser à M. R. VEILLITH, « Les Pins » - 43400 LE CHAMBON-SUR-LIGNON - FRANCE. C.C.P. : 27.24.26 LYON (ou par chèque bancaire, mandat-lettre, mandat-carte).

ATTENTION !

- SEULE L'ENVELOPPE PORTE LA MENTION (EN ROUGE) QUE VOTRE ABONNEMENT EST TERMINE.
- LORS D'UN REABONNEMENT, VOUDRIEZ-VOUS NOUS RAPPELER VOTRE NUMERO D'ABONNE FIGURANT SUR L'ENVELOPPE AU-DESSUS DE VOTRE NOM. MERCI.

FAIBLE AUGMENTATION DU TARIF ABONNEMENT

Comme nous l'avons dit il y a quelques mois, entre 1968 et 1975, le prix d'une page de LDLN revenait toujours à nos lecteurs à 12 centimes 1/2 ; alors que durant la même période les hausses se sont accumulées d'une façon effroyable.

Grâce à notre progression, nous ne répercutons qu'une très faible partie des hausses subies depuis 8 ans. La page reviendra à nos lecteurs à environ 13 centimes 1/2, soit 1 centime de plus. Nous vous remercions infiniment de votre aide qui a permis de limiter énormément la hausse.

SUR LA NATURE REELLE DE L'OBSERVATION RAPPROCHEE

Aimé MICHEL

I — LES CHIFFRES

Selon le sondage Gallup, du 29 novembre 1973, 11 % de la population adulte américaine, soit 15 millions de personnes, disent avoir vu des OVNI (1).

Ces résultats, quoiqu'impressionnants, ne permettent de connaître ni le nombre réel d'objets observés (plusieurs témoins pouvant avoir observé le même objet, un même témoin pouvant avoir observé plusieurs objets), ni combien de ces objets seraient restés « non identifiés » s'ils avaient été observés par des gens compétents, ni l'étrangeté de ces cas.

L'étude de Sturrock répond à ces incertitudes (2). En effet, son sondage a été effectué parmi les personnes les plus aptes du monde à décider si un objet est identifiable ou non : les 1 175 membres de l'Institut Américain d'Aéronautique et d'Astronautique (de San Francisco) ; il donne le nombre total de ces cas non identifiés : 20 ; le nombre total des témoins : 33, dont 17 appartenant à l'AIAA ; le nombre de cas à très haute étrangeté : 2.

Les études statistiques précédentes (3) avaient montré que la probabilité d'observer un OVNI est sensiblement la même pour toutes les catégories de la population. S'il y a une différence entre l'échantillon de Sturrock et l'ensemble de la population, on peut, semble-t-il, prévoir les causes suivantes de variation : d'une part les membres de l'AIAA peuvent être supposés les plus curieux de regarder le ciel ; mais cette cause possible ne peut jouer aucun rôle dans les cas à très haut niveau d'étrangeté, où le témoin ne peut pas ne pas voir ; d'autre part, les membres de l'AIAA sont des savants qui passent une grande partie de leur temps sous le plafond des laboratoires ou des bureaux et doivent être présumés moins souvent exposés à l'occasion d'observer un OVNI et surtout de rencontrer des UFOs au sol en rase campagne (ceux qui nous intéressent ici). Il semble donc qu'une attitude prudente autorise à prendre les résultats de Sturrock comme n'excédant pas, plutôt au contraire, ceux de l'ensemble de la population.

Table I — LES DONNEES DE STURROCK

Etendue numérique de l'échantillon	1 175
Nombre total de cas observés	20
Nombre de cas à très haute étrangeté ..	2
% total de cas pour l'échantillon	1,7 %
% des cas à très haute étrangeté	0,17 %

La population adulte totale des Etats-Unis considérée dans le Gallup 1973 est d'environ 136 000 000. Appliquée à cette population, les données de Sturrock donnent les résultats suivants :

Table II — OVNIS REELS SUR LES ETATS-UNIS

Nombre total de vrais OVNI (1,7 % de $1,36 \cdot 10^8$)	2 312 000
Nombre total des OVNI à très haute étrangeté	231 200

Rien n'indique que les manifestations du phénomène présentent un caractère particulier aux Etats-Unis. Au contraire, toutes les études montrent jusqu'ici sa constance et son homogénéité dans le monde (4). Si donc on étend les données de Sturrock à l'ensemble des pays à niveau technique avancé (dont la définition peut se discuter, mais dont on fixera difficilement la population à moins de un milliard trois cent millions) on obtient les résultats suivants :

Table III — OVNIS REELS DANS LES PAYS AVANCES

Nombre total de vrais OVNI (1,7 % de $1,3 \times 10^9$)	22×10
Nombre total des OVNI à très haute étrangeté	$2,21 \times 10$

On peut donc, à partir des données de Sturrock, évaluer à plus de deux millions le nombre de cas de très haute étrangeté observés jusqu'ici dans les pays à technique avancée.

II — DISCUSSION

La quasi totalité des cas à très haute étrangeté sont des atterrissages et observations très rapprochées.

Dans les pays avancés, la plupart des gens ont un appareil photographique, beaucoup ont une caméra. Ils sont loin d'avoir toujours avec eux ces appareils. Mais l'occasion de prendre des photos et des films très rapprochés, donc d'une haute qualité, avec beaucoup de détails, s'est produite jusqu'ici plus de deux millions de fois dans ces pays.

Or nous n'avons aucune photo, ni aucun film de cette sorte, alors que nous devrions en avoir des dizaines de milliers. Nous devrions posséder un stock complet et très nombreux de photos d'objets posés au sol avec les personnages de face, de profil, de dos, se livrant à leurs activités tant de fois décrites. Nous devrions avoir des films de tout cela. Nous n'avons rien. La panique, l'étourderie, l'outil, l'absence d'appareil peuvent expliquer que beaucoup d'occasions aient été manquées. Que toutes aient été ratées est insoutenable.

L'objection du très petit nombre de témoins qui se font connaître est également insoutenable. Un témoin n'ayant que son récit à rapporter a d'excellentes raisons de se taire, et s'il se tait son témoignage demeure en effet inconnu. Mais une photo ou un film sont des objets physiques qui s'égarer, se reproduisent, se propagent, surtout quand ils sont extraordinaires. Si nous n'avons ni film ni photo, c'est que, sur les deux millions d'occasions où ils auraient pu être pris, ils n'ont pas été pris une seule fois.

a) Première explication : il n'y a pas d'OVNI et tous les récits sont des fabrications.

Il y aurait donc plus de deux millions de fabricateurs. Dans ces deux millions, toutes les professions (on le sait par les statistiques) sont représentées proportionnellement à leur répartition sociale. Il y a donc le nombre requis de photographes professionnels, de truqueurs photographes professionnels, de réalisateurs professionnels d'effets spéciaux. Cependant tous ces individus, sans se concerter, auraient choisi un unique type de fabrication, le récit.

On dira qu'ils s'abstiennent parce que c'est difficile. Mais, 1) pourquoi ? pourquoi n'y a-t-il pas des milliers de photos et de films mal truqués par des truqueurs présomptueux ? 2) Nous avons des milliers de récits absurdes et maladroits. Pourquoi pas des milliers de photos absurdes et maladroites ? (Je rappelle qu'il est question ici uniquement des cas à très haut indice d'étrangeté, ce qui en photo correspond à des photos détaillées, nettes, en gros plan). 3) Il est faux que, pour un professionnel, de telles fabrications soient difficiles. Cependant il n'en existe aucune.

Non seulement l'explication par la fabrication est insoutenable, mais l'absence de fabrication visuelle nous apprend quelque chose qui semble fondamental, à savoir que le détail du phénomène OVNI naît d'une source unique : la source orale, le récit.

b) Deuxième explication : l'OVNI rapproché ne peut être photographié.

Cela peut s'entendre de plusieurs façons : soit qu'il ne soit pas de nature physique (mais les traces au sol ? les photos et les films éloignés ? les détections diverses, au radar, au magnétomètre, etc.) ; soit que le témoin rapproché soit empêché d'user de ses appareils.

S'il est empêché d'user de ses appareils (ce que les cas que j'ai étudiés m'inclinent à admettre comme véritable explication) il faut que le témoin soit psychiquement contrôlé, et qu'il le soit à son insu. Nous avons quelques cas où des témoins, après coup, constatent qu'ils n'ont « pas pensé à se servir de leur appareil » et trouvent cet oubli « inexplicable ». Il l'est en effet. Cependant cet oubli « inexplicable » est la règle universelle.

c) Autres remarques suggérées par les chiffres.

D'une statistique portant sur l'étude de 831 cas d'atterrissage avec traces, Ted Phillips a pu établir que la durée moyenne des atterrissages est de l'ordre de cinq minutes (5).

Si l'on admet que le nombre des atterrissages dans les pays avancés est de 2 000 000, on a donc 10^7 minutes, soit 19 années pendant lesquelles un OVNI est resté posé au sol quelque part dans les pays avancés sous les yeux d'un ou plusieurs témoins.

Si l'on admet que les personnes interrogées lors des sondages rapportent des cas survenus principalement au cours du dernier quart de siècle, il faut en conclure que chaque jour, un OVNI s'est posé au sol sous les yeux d'un ou plusieurs témoins pendant 19 heures en moyenne.

Ces calculs (et d'autres semblables) montrent tous combien est inexplicable l'absence de photos ou autres documents rapprochés.

III — PARENTHÈSE

Ces considérations ont pris comme base les données de Sturrock parce qu'elles contiennent à elles seules tous les éléments du calcul. On peut être tenté d'objecter qu'il est hasardeux de trop fonder sur une seule source.

Mais on aboutit aux mêmes résultats en partant des chiffres les plus sévères et les plus négatifs, par exemple de ceux donnés jadis par l'USAF, d'après lesquels seuls 2 % d'OVNI restent non identifiés. Il suffit que l'ordre de grandeur du nombre de témoins soit bien celui que donnent régulièrement les sondages.

Si 2 % seulement des cas (chiffre le plus bas donné par l'USAF) restent non identifiés avec 11 % de témoins, on a encore 2 800 000 témoins de vrais OVNI. Évaluation : à 1 % la proportion des cas à très haut indice d'étrangeté (ce qui semble déraisonnablement peu à l'examen des catalogues), il reste 28 000 cas. Même avec ces évaluations réduites au-delà de toute possibilité, l'absence de photo et de film reste inexplicable. J'ai pu jusqu'ici rencontrer et interroger cinq témoins de la foudre en boule et comparer ce phénomène à l'observation rapprochée d'un OVNI. La foudre en boule semble plus rare, elle est plus inattendue, plus fugitive et plus pétrifiante que l'OVNI. Cependant il y a des photos de la foudre en boule.

IV — PREMIÈRES CONCLUSIONS

Pour des raisons inconnues tenant à leur nature, tout ce que nous savons ou croyons savoir sur ce que sont réellement les OVNI vus de près provient d'une source unique : le récit fait après coup par les témoins rapprochés ; mais la statistique semble ne pouvoir s'expliquer que si tous les témoins rapprochés sont sous le contrôle psychique de l'OVNI. (La seule explication de rechange serait que l'OVNI peut, à distance, effacer tout document que l'on prend de lui. Il y a un cas récent suggérant une telle possibilité. Mais pourquoi n'effacerait-il pas les photos prises de loin ?) Il semble donc que nous devons admettre notre totale ignorance sur la nature, les apparences et le comportement réels des OVNI vus de près (6).

A mon avis, nous ne commencerons peut-être à avoir une idée de ce qu'est réellement un OVNI que quand nous pourrions disposer de témoins impersonnels, n'offrant aucune prise à un contrôle psychique (station de détection multifonctionnelle comme celle que propose Poher).

En attendant, les récits des témoins doivent continuer d'être recueillis avec soin et considérés, non comme l'exposé de la vérité, mais comme un effet de l'observation rapprochée sur le psychisme humain. Peut-être trouverons-nous un jour un moyen fructueux d'analyser ces récits.

Nous ne savons pas si des témoins impersonnels échapperont plus que la pensée humaine à un contrôle de l'OVNI. Mais comme il est possible de modifier à l'infini des dispositifs artificiels (ce qu'il est impossible de faire sur le psychisme humain) peut-être la difficulté sera-t-elle un jour résolue de cette façon. J'avoue ne pas voir comment elle pourrait l'être autrement.

A mon avis, les faits exposés ici obligent aussi à d'autres conclusions, y compris dans des domaines éloignés de l'Ufologie. Mais il semble sage d'examiner d'abord si ces premières conclusions sont solides.

Aimé MICHEL, 29/9/1975.

(1) GALLUP RESULTS (APRO Bulletin, vol 22, N° 2 sept.-oct. 1973 Cette publication est toujours antidatée de plusieurs mois).

(2) Sturrock, Peter A : UFO Reports from AIAA Members, in **Astronautics and Aeronautics**, a publication of the America Institute of Aeronautics and Astronautics, Vol 12, N° 5 May 1974, p. 60. ((Peter A. Sturrock est professeur d'Astrophysique à l'Université Stanford) .

(3) voir notamment le Rapport Condon et le Gallup cité en note (1).

(4) Poher Claude : **Etudes statistiques sur 1000 témoignages d'observations études et réflexions à propos du phénomène OVNI ; études des corrélations entre les enregistrements géomagnétiques et les témoignages d'observation.**

Voir aussi l'UFOCAT de Saunders.

Philipps, Ted : Physical Traces associated with UFO Sightings (Center for UFO Studier, juillet 1975, p. 129).

(6) Cf l'idée de « leurre » avancée par Fernand Lagarde.

P.S. — Après discussion de cet article avec plusieurs ufologues importants, dont M. Lagarde, je voudrais préciser deux points :

(1) Il ne faut pas oublier, en lisant les calculs ci-dessus, qu'ils ne doivent être pris que comme des **invitations à réfléchir**. Pour être définitivement probantes, des statistiques doivent se fonder sur des très grands nombres. Ici il nous manque le pourcentage des témoins se disant très rapprochés dans les sondages Gallup. J'y ai suppléé par les résultats Sturrock, qui se fondent sur un échantillonnage trop restreint, et par des catalogues, qui ne représentent peut-être pas un échantillonnage. Malgré cela, l'absence de photo ne me semble pas explicable.

(2) Avant d'accepter le « contrôle psychique » comme explication, il faut explorer toutes les autres hypothèses moins dramatiques. En particulier, il est possible que les propriétés optiques de l'OVNI soient telles que de près il brûle toutes émulsions.

A FALMIGNOUL (Belgique) 7-7-1975

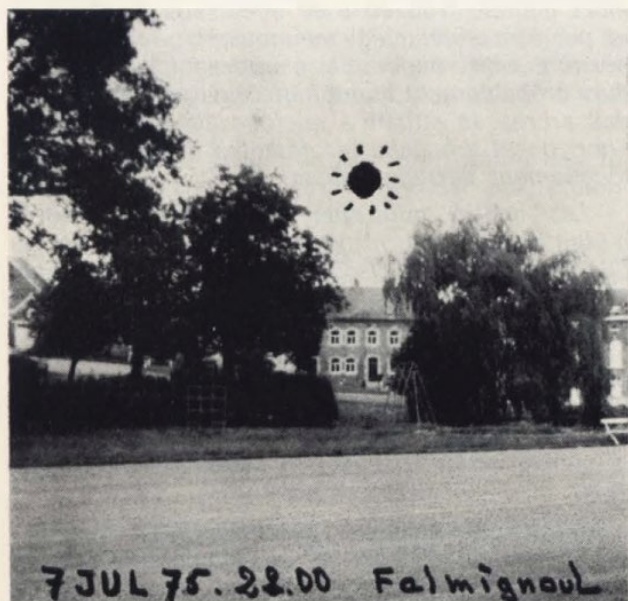
Enquêtes de M. et Mme BRUYLANDTS, GARNIER

Extrait de UFO-INFO, septembre 1975

Adresse : Leopold I Laan 141 - 8000 BRUGES

Directeur M. BONADOT

Digest F. L. sur autorisation



Falmignoul se situe sur la N 47 entre Dinant et Beauraing, à 8 km de Dinant, à 2 km de la Meuse. A 2 km le ravin du Colébi.

Le phénomène lumineux se passe le lundi 7 juillet 1975, une première fois à 22:05, une deuxième à 22:20.

Mme Brigitte Garnier. Vers 22:05 je me trouvais sur la petite place de Falmignoul, le dos à la route de Dinant et, une lampe de poche à la main je m'apprêtais à traverser les bosquets pour rejoindre mon mari et sa sœur Anita près du lac de pêche.

C'est au moment où j'allumais la lampe que je vis le phénomène. Il était de grande dimension, de forte luminosité, d'une teinte allant du rouge à l'orange, de forme circulaire. Il arriva au-dessus d'une habitation à l'extrémité d'une rangée d'immeubles, le long d'une place communale et se déplaça entre deux arbres. Il me sembla que l'objet se dirigeait vers moi et, prise de panique

devant sa dimension et sa luminosité je me couvris le visage des deux mains et j'ai crié, appelant mon mari. C'est alors que Mme B... sortit de chez elle, et effrayée par l'objet que je lui montrais rentra chez elle aussitôt.

Mon mari et sa sœur accoururent et leur expliquais ce que je venais de voir. L'objet avait disparu, ils ne me crurent pas et se moquèrent.

M. Garnier, son épouse, la jeune Anita Bruylandts. Ils s'installèrent sur le pas de la porte pour profiter de la tiédeur de la nuit. Vers 22:30, M. Garnier s'écrie : « C'est ça... le revoilà ! » en montrant la forme circulaire surgissant à l'arrière de la boulangerie voisine. Mme B... apparut, ainsi que des pêcheurs d'un débit de consommation proche, des automobilistes s'ajoutèrent aux témoins.

Le phénomène sembla s'élever à l'arrière des maisons, illuminant la place communale.

Mlle Anita Bruylandts pense qu'il s'agissait d'un disque plat vu de face. Le tour était entouré d'un ruban brillant faisant songer à la garniture chromée d'un réfrigérateur.

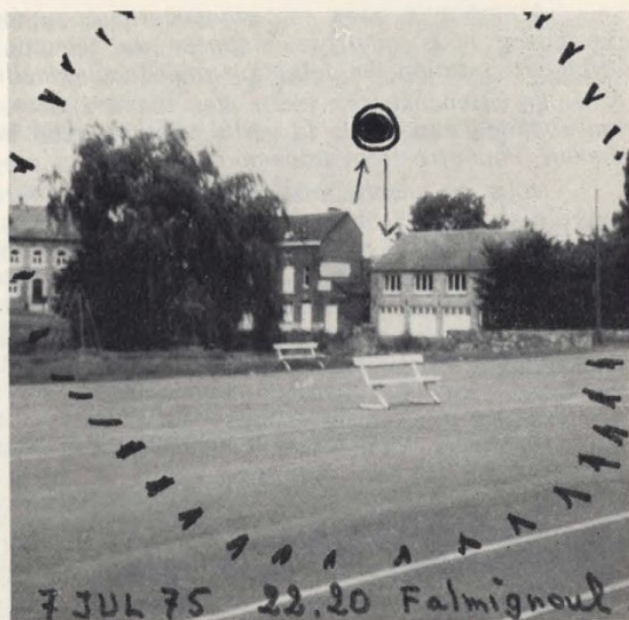
Recherche des traces

Le 6 août 1975, entre le village et la Meuse, aucune trace ne fut relevée.

Le 7 août nous sommes allés jusqu'aux pentes ravinées du Colébi. Pas de trace. L'examen du ravin ne révéla rien de particulier.

Géologie des lieux

Le ravin du Colébi, situé au NO des témoins, est une curiosité de la région. On y découvre deux



cavités célèbres en spéléologie. Dans la partie supérieure on découvre dans le ravin une série de cuves ou « marmites ». Le sous-sol est du Tournaisien supérieur avec un petit bassin synclinal viséen.

N.D.L.R. — A 3 km au N se situe la faille de Dinant. Plus au S, à une quinzaine de kilomètres, le massif des Ardennes s'enfonce dans la craie du bassin parisien.

Belgique : Quatre Météorologistes militaires voient un étrange engin volant

WEZEMBEEK. — Quatre militaires du wing météorologique de Wezembeek ont observé, le vendredi 29 août 1975, à 13:45, un étrange objet volant non identifié, qui se déplaçait silencieusement et rapidement en direction du N. La forme n'a pas été définie avec exactitude mais elle avait l'aspect d'une raie aux nageoires papillonantes. La périodicité de ce battement était constante et chaque fois qu'il était tourné au soleil il prenait une couleur vert pistache. Avec une certitude à cent pour cent les quatre témoins affirmèrent qu'il ne s'agissait pas d'un ballon-sonde.

Les observateurs sont tous des témoins oculaires en qui l'on peut avoir confiance et dont aucun ne porte des lunettes. L'homme qui le premier aperçut l'objet fut le sergent-major Gérard Rogge (35 ans), météorologue, qui vint à l'extérieur pour voir l'aspect nuageux du ciel. Immédiatement, depuis la fenêtre, il cria pour d'autres témoins qui se trouvaient dans le mess. C'est ainsi que les officiers suivants sortirent et notèrent l'objet : le major Wilfried Lemaire (45 ans), chef de Corps du wing météo, le capitaine Julien Schockaert (40 ans), météorologue, et le sous-lieutenant Ludo Verbraeken (24 ans), spécialiste en ordinateur. Également le cuisinier aurait observé la chose volante.

OISEAU

Le wing météo de la Force Aérienne est situé dans la Lange Eikstraat, 86, te Wezembeek-Oppem, à côté du cimetière d'Etterbeek. Peu de vent au moment de l'observation : approximativement 25 km/h. De direction SE-NO. L'objet fut observé alors qu'il se trouvait à 80° au-dessus de l'horizon et put être suivi jusqu'au moment où il disparut derrière une rangée de peupliers. L'observation dura probablement une minute environ. Le sommet des arbres se situait à quelque 30° au-dessus de l'horizon et empêcha les témoins d'observer plus longuement l'étrange apparition.

Les quatre militaires sont unanimes : « Ce n'était ni un avion, ni un ballon, ni un zeppelin ou un oiseau et pas une sonde météorologique. Aucun son ne fut perçu. En ce qui concerne la hauteur ils ne purent se prononcer parce que l'objet leur était inconnu et que de plus ils n'avaient aucun point de repère, tel que des nuages. Le ciel était bleu clair. L'estimation de la hauteur allait de 1 000 à 3 000 m.

PLAT

L'objet maintenait un vol rectiligne en direction du N avec un angle de 45° par rapport à la direction du vent. Il n'était donc pas entraîné par le

vent. « De plus, il allait bien trop vite », mentionne le capitaine Schockaert. « C'était très plat », dit le major Lemaire, « mais je ne peux en définir la forme parce qu'il se déplaçait en ondulant. Si le soleil ne se réfléchissait pas dessus il s'agissait alors presque d'un trait et près d'être invisible. La hauteur restait constante ».

Une demande faite immédiatement auprès des autres services météorologiques ainsi qu'auprès des stations de radar militaire n'aboutirent à aucun résultat. Personne n'avait observé la chose. On recherche d'autres témoins.

Guido KINDT

(Traduction du quotidien flamand « HET NIEUWSBLAD », daté du samedi-dimanche 30/31 août 1975.)

Notes de M. Jacques Bonalist, direction du GESAG-SPW.

Le journaliste Guido Kindt a déjà dans le passé publié certains incidents qui se sont avérés présentés avec objectivité et sans publicité exagérée. Je songe ici au cas de Zellik, en septembre 1969, et qui concernait l'observation de deux triangles lumineux par un architecte, M. Breeus.

Incident dont j'ai effectué une enquête quelques jours après.

A ma connaissance c'est la seconde observation que rapportent des météorologues belges ici en Belgique. Cette fois-ci, également, ils sont attachés à un service militaire de météorologie. Le premier cas s'est produit le 5 novembre 1957, vers 18:30, au centre météorologiste de l'aérodrome militaire de Beauvechain (également situé à l'E de Bruxelles). Pendant trente minutes, des météorologues observent un objet ayant l'apparence d'un croissant. D'un éclat vif, et comparable à une étoile de deuxième magnitude, l'apparition se présente dans le ciel S et descendit lentement sous l'horizon SO. A l'époque, l'Institut et Observatoire d'Uccle confirma : « il ne s'agit pas d'un satellite artificiel ». Des autres personnes observèrent le phénomène à Waterloo (S de Bruxelles), à Wegnez, vers 20:55. Plusieurs témoins observent un phénomène lumineux sur l'horizon N. Il monte en ligne droite vers le ciel. Egalement pour ceci Uccle ne fait aucun rapprochement avec un satellite artificiel. Le cas de Wegnez (localité qui se situe au SE de Verviers, près de Liège) a été cité dans le premier ouvrage de Jacques Vallée (*Anatomy of a phenomenon*).

LA VAGUE ESPAGNOLE DE 1974 (suite 6)

par M. Jose-Thomas RAMIREZ Y BARBERO

2.2.2. — Etude de la première loi tendancielle positive :

Pendant les mois de septembre et octobre 1954, la France enregistra une grande vague d'OVNIs qui est devenue classique dans la casuistique du phénomène. Cette vague fut longuement étudiée par l'ingénieur et profond penseur Aimé Michel (1) qui analysa plus de 200 observations de TYPE 1 faites en France, cette année-là.

Plus tard, le Dr Jacques Vallée (2) énonça, dans sa grande étude statistique de cette vague, la première loi tendancielle positive avec laquelle il affirmait que, pour les atterrissages de 1954, les données confirmaient l'hypothèse selon laquelle les phénomènes vus par les témoins avaient une symétrie de révolution et un diamètre réel d'environ 5 m.

En d'autres termes, la presque totalité des témoins avait vu un objet ellipsoïdal aux dimensions relativement restreintes.

En 1950, nous avons subi une autre vague en Espagne, découverte par l'infatigable investigateur Antonio Ribera (3), pionnier dans la recherche du phénomène OVNI de la péninsule.

Cette vague fut l'objet d'une première étude en 1970 des ufologues de Barcelone Mari et Crexells (4) dans laquelle on omettait précisément de faire directement allusion à cette première loi positive.

Deux ans plus tard, d'autres investigateurs connus, Ballester Olmos et Orlando (5), firent une nouvelle étude de la même vague, mais consta-

tèrent cette fois qu'il y avait 102 observations (dont 86 n'étaient pas identifiées) ; ils arrivèrent à la conclusion que ces éventuels OVNIs avaient des formes discoïdales ou sphériques et étaient de petite taille, ce qui constituait déjà une allusion implicite à la première loi en question.

La fameuse étude de Ballester Olmos et Vallée (6) ne mentionne pas non plus l'existence de cette loi.

Je crois que la première loi tendancielle positive de Vallée n'a pas été étudiée de la même façon que les autres caractéristiques constantes du phénomène que l'on pourrait qualifier de classiques, soit parce que les ufologues trouvaient qu'elle manquait d'intérêt, soit parce qu'en apparaissant de façon aléatoire elle n'était plus une constante.

Mais laissons ces appréciations personnelles sur cette loi pour nous introduire dans son étude appliquée au FEP-74.

Dans le paragraphe 2.1.6. (Etude des éléments ducode) de cette MONOGRAPHIE ANALYTIQUE, 18 des 109 cas étudiés (13 % environ) décrivaient des OVNIs de grande taille, et 91 (87 % environ) de petits OVNIs.

Il est vrai que l'on ne sait pas si ces 91 cas d'OVNIs avaient une symétrie dans leur révolution et un diamètre réel d'environ 5 m, mais ils furent décrits par les témoins comme ressemblant à de petites assiettes, boules, melons, ballons de rugby, yoyos, etc.

Ces 87 % de petits OVNIs, nous allons les porter à 50 % POUR AVOIR UN RESULTAT statis-

tique plus sûr, il nous restera de cette façon un pourcentage supérieur à la moitié de l'ensemble des cas.

De tout cela, je déduis les conclusions préliminaires suivantes :

CONCLUSIONS PRELIMINAIRES :

— Il semble que dans le FEP-74, la première loi tendancielle positive s'applique parfaitement, et il ne faut surtout pas penser que cette coïncidence presque parfaite soit due à un effet du hasard.

NOTES :

(1) MICHEL A. :

- « Lueurs sur les soucoupes volantes », Mame Ed., Paris, 1954.
- « The truth about F.S. », Ed. Robert Hale Ltd., Londres, 1957.
- « Mystérieuses S.V. ».
- « A propos des S.V. », Ed. Danoël, 1967, etc.

(2) VALLEE J. :

- « Anatomy of a phenomenon. UFO in space. A scientific appraisal », Ed. Henry Regneri & Co, Chicago, 1965.
- « Les phénomènes insolites de l'espace », Ed. Table Ronde, Paris, 1966.

(3) RIBERA JORDA A. : « El gran enigma de los P.V. », Ed. Plaza & Janes, Barcelona, 1974.

(4) MARI L-CREXELLS J. : « Relacion provisional de 53 posibles casos de observacion de OVNI's en la P.I.e islas Baleares durante 1950 », STENDEK 1-2.

(5) BALLESTER OLMOS V.J. - ORLANDO C. STENDEK 8 (mars 1972).

(6) BALLESTER OLMOS V.J. - VALLEE J. - Ib.

2.2.3. — Etude de la deuxième loi tendancielle positive :

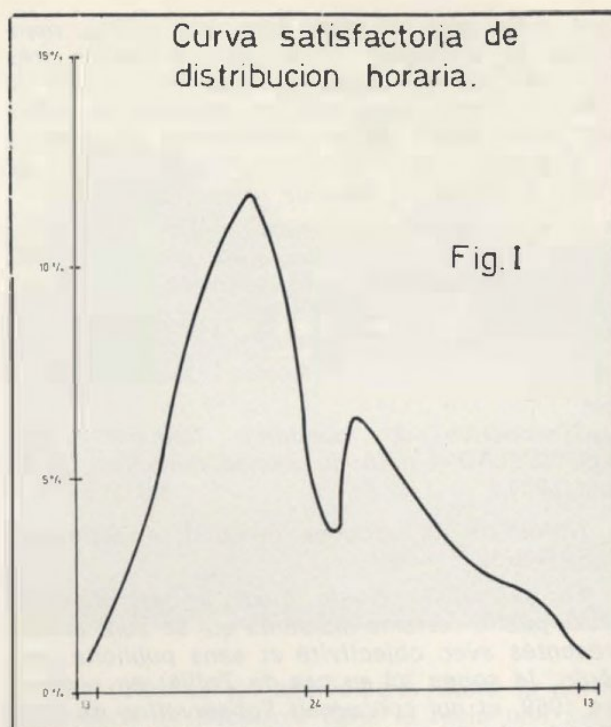
La deuxième loi tendancielle positive ou loi Horaire (Law of the times) fut, comme les autres, découverte et interprétée par Jacques Vallée (1), qui la définit par : « cette singulière distribution réalisée par des cas d'observations d'OVNI's classés selon les heures de la journée... ». C'est précisément à partir de ces données qu'elle a été découverte.

Cette loi qui fut vérifiée à plusieurs reprises, constitue sans aucune doute la meilleure constante du problème OVNI ; c'est aussi la loi la plus étudiée par les ufologues. Elle nous donne les caractéristiques suivantes du phénomène :

A — La quantité d'observations diurnes est très faible ;

B — L'après-midi, on observe un accroissement progressif du nombre d'observations qui atteint son maximum vers 21:00 ;

C — Puis, on assiste à une chute vertigineuse du nombre d'observations qui atteint un autre maximum plus faible dans les premières heures du lendemain ce qui est probablement fonction du nombre de personnes levées à ces heures-là (2). Ce facteur, d'après l'investigateur Miguel Guasp,



est indépendant de la structure du phénomène, mais l'affecte considérablement (3).

On appelle COURBE DE DISTRIBUTION HO-RAIRE (Fig. I) la courbe obtenue à partir des études du Dr Vallée suivantes :

1 — Etude des observations françaises de 1954, dans laquelle il énonça la loi que nous sommes en train d'étudier ;

2 — Catalogue Vallée de 1969 (sur 923 cas, il y en avait 537 pour lesquels l'heure était connue) ;

3 — Catalogue Vallée de 1971 (sur 1 367 cas, il y en avait 873 pour lesquels l'heure était connue) ;

4 — Etude Vallée - Ballester Olmos sur 100 atterrissages ibériques que je cite très souvent dans cette MONOGRAPHIE ANALYTIQUE.

On déduit de cette courbe les caractéristiques remarquables suivantes ou éléments de base de l'étude (dans l'étude mathématique des courbes, on constate l'existence de quelques points remarquables) :

Caractéristiques remarquables	Heure	%
Plus grand maximum	21:00	11,60 %
Deuxième maximum (2)	02:00	6,40 %
Premier minimum	13:00	1,00 %

Comparons maintenant cette courbe avec celle que nous avons obtenue au § 2.1.3. (Etude des heures locales) de cette MONOGRAPHIE ANALYTIQUE pour le FEP-74.

Les caractéristiques remarquables que nous y avons rencontrées étaient les suivantes :

Caractéristiques remarquables	Heure	%
Plus grand maximum	21:00	16,26 %
Deuxième maximum	24:00	12,19 %
Premier minimum : 04:00/10:00/12:00 14:00/15:00		1,62 %

Calculons maintenant le degré de similitude existant entre les deux courbes au moyen de cette formule

$$C = 1 - \sum_{i=1}^6 e_i \quad (2)$$

En développant la formule, on obtient :

$$C = 1 - \left\{ \frac{d_1 + d_2 + d_3}{72} + \frac{d_4 + d_5 + d_6}{600} \right\}$$

Dans laquelle :

C = degré de similitude en taux unitaire ;

d_1 = valeur de l'erreur tirée directement de la comparaison des deux courbes pour les deux plus grands maximums ;

d_2 = idem pour les deux deuxième maximums ;

d_3 = idem pour les deux premiers minimums ;

d_4 = valeur de l'erreur en % pour les deux plus grands maximums ;

d_5 = idem pour les deux deuxième maximums ;

d_6 = idem pour les deux minimums.

En remplaçant les lettres par leur valeur respective tirée des deux tableaux précédents, on obtient pour C une valeur approximative de 0,87. En pourcentage, C a une valeur de 87 %, ce qui nous permet de tirer les conclusions préliminaires suivantes :

CONCLUSIONS PRELIMINAIRES :

— D'après la discussion mathématique des limites du degré de similitude des courbes étudiées (2), la zone comprise entre 85 et 90 % englobe des courbes très semblables à notre distribution, mais avec de petites différences sur certaines données.

— D'autre part, on se rend compte que le FEP-74 suit fidèlement la loi horaire et les petites différences sont dues au fait que l'on y rencontre des observations d'un autre type de classification OVNI.

NOTES

(1) VALLEE J. :

— « A descriptive study of the entiter associated with the type I sighting ». F.S.R. X, janvier/février 1964.

— « Algunas constantes en los aterrizajes de OVNI's » (Les humanoïdes). Ed. Pomaire S.A., Barcelona, 1967.
Id. F.S.R., 1^{er} numéro spécial, septembre/octobre 1956.

(2) GUASP M. - BALLESTER OLMOS V.J. - « Cuantitation de la ley horaria ». Stendek 14. Septiembre 1973. — Id. sur DATA-NET, VI, Juin 1972.

(3) GUASP M. : « Teoria de procesos de los OVNI's ». Ed. de l'auteur, Valence, 1973.

2.2.4. — Etude de la première loi tendancielle négative :

C'est en étudiant la fameuse vague française de 1954 que le Dr Jacques Vallée (1) découvrit sa première loi tendancielle négative ou loi de distribution géographique en l'énonçant de la façon suivante : « La distribution géographique des observations OVNI's est inversement proportionnelle à la densité de population ».

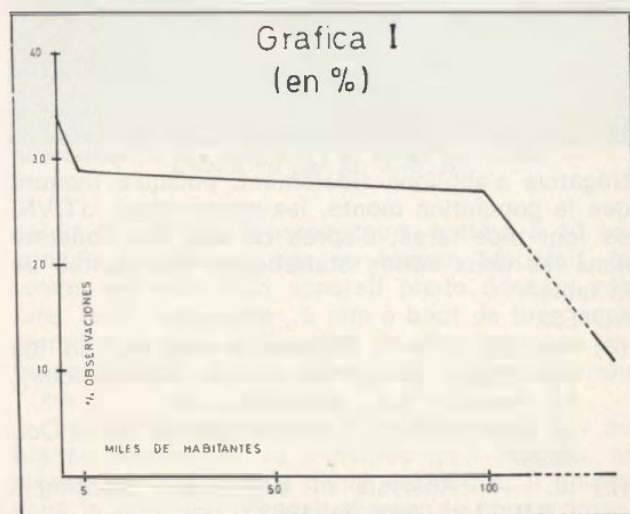
Cette fameuse loi, excessivement connue par tous les amateurs du problème, fut tirée de l'étude statistique de 200 atterrissages, puis retrouvée par le même auteur dans une étude de 8 260 cas dans laquelle le nombre d'observations était aussi inversement proportionnel à la densité de la population.

On en est arrivé à la même conclusion dans les études statistiques des principales vagues qui ont eu lieu depuis cette date (vagues de 1957, 1965, 1968, 1970, 1971 et celles, moins importantes, de 1948, 1950, etc. c'est-à-dire à peu près tous les deux ans) et dont je ne cite pas la totalité puisqu'elles sont excessivement connues des investigateurs et pour ne pas allonger considérablement cette MONOGRAPHIE.

Pour commencer l'étude de cette première loi tendancielle négative appliquée au FEP-74 je me suis occupé en premier lieu des observations faites en rase campagne, sur des routes, etc., puis des observations ayant eu lieu dans des agglomérations d'environ 5 000 habitants en pensant que ce chiffre est représentatif de l'habitat rural espagnol. J'ai ensuite recueilli les observations effectuées dans des villes relativement importantes ayant en moyenne une population de 100 000 habitants. Et enfin je me suis occupé des observations ayant eu lieu dans des grandes villes de plus de 100 000 habitants.

C'est à partir de ces considérations et des 109 cas du FEP-74 que j'ai réalisé la petite table statistique suivante et son graphique correspondant dans la Fig. 1 :

Population	Cas	% approx.
Rase campagne	36	34 %
Jusqu'à 5 000 habitants	31	29 %
Jusqu'à 100 000 habitants	29	27 %
Plus de 100 000 habitants	13	11 %

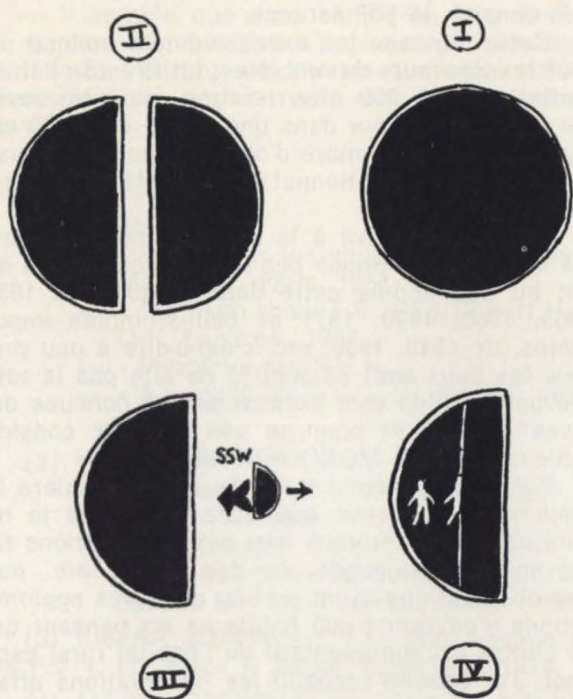


(suite bas de page 10)

UFONAUTES DANS LE CIEL DE FEIGNIES (Nord) le 26 Août 74

Enquête de M. BIGORNE

FEIGNIES (Nord) 26 août 1974



Le lundi 26 août 1974 est jour de fête à Feignies. Jeunes et moins jeunes se rendent sur la place pour participer aux attractions foraines. Mlle Moret est, elle aussi, de la partie, et doit rentrer pour 20:30. Mais cette heure est dépassée et ses parents s'inquiètent. M. Moret sort devant son domicile vers 20:55 afin de voir s'il n'aperçoit pas sa fille sur le chemin du retour. Le ciel est sombre, la nuit tombe, quelques étoiles apparaissent.

21:00 ; brusquement cet homme aperçoit dans le ciel un objet qui lui paraît d'abord immobile,

VAGUE ESPAGNOLE (suite de la page 9)

On peut déduire de cette table les conclusions préliminaires suivantes :

CONCLUSIONS PRELIMINAIRES :

— Dans le FEP-74 la Première Loi Tendancielle Négative s'applique fidèlement, puisqu'à mesure que la population monte, les observations d'OVNI se font plus rares, d'après ce que l'on constate dans les deux séries statistiques divergentes de la table.

NOTES :

- (1) VALLEE J. — « Algunas constantes en los aterrizajes de OVNI's ». (Les humanoïdes). Ed. Pomaire S.A., Barcelona 1967.
Id. dans F.S.R., 1^{er} numéro spécial Sept./Oct. 1956.
- (2) Id. — « Analysis of 8 260 UFO Sighting ». F.S.R., Mai/Juin de 1968.

(à suivre)

mais qui en fait descend très lentement, pratiquement de manière imperceptible. Mais il voit cela grâce aux repères fixes que forment les fils électriques. En face, comme toile de fond, une petite maison, des prairies avec un ruisseau et des arbres.

Cet objet est strictement rond, de couleur noire, sur un ciel fort gris, et il se découpe sur ce fond, non seulement par son noir d'encre, mais aussi par une légère couronne lumineuse et blanche. Cela à une distance, évaluée par la suite, à 200 m du témoin, au SSW. M. Moret court chercher son épouse afin de ne pas être le seul témoin, car la rue est déserte. Cette dernière voit aussi la chose qui, au bout de quinze minutes, se stabilise à quelque 20 m du sol, au niveau, semble-t-il, du ruisseau qui coule au fond d'une légère dépression.

Ensuite cette boule noire s'ouvre en deux dans le sens vertical, par écartement très lent, formant donc deux sortes de « demi-lunes » qui gardent leur luminosité périphérique, ainsi qu'aux cassures verticales. Celle de gauche reste sur place sans changement, l'autre s'éloigne vers le SSE en rapetissant graduellement, et s'estompe bientôt dans la nuit tombante.

Puis encore du nouveau ! De gauche à droite, soit du côté arrondi vers le côté plat du croissant restant, une sorte de voile se tire lentement, comme si l'on glissait un seul rideau noir (N), et alors, sur un nouveau fond toujours noir, apparaissent progressivement deux personnages — des cosmonautes disent les deux témoins — comme des bonshommes vêtus de la tête aux pieds de gris métallique tirant sur le blanc. On distin-



que nettement leurs bras et leurs jambes qui se meuvent, on ne voit pas la tête qui paraît engoncée dans une sorte de casque volumineux. Ils se déplacent en se dandinant comme des marionnettes, se croisant, allant d'un côté à l'autre, comme sur une surface plane, les bras et les jambes s'agitant de manière mécanique.

Cela dura ainsi une quarantaine de minutes devant les deux témoins étonnés, captivés, restant sur place tout ce temps, mais aussi inquiets sur la suite des événements : qu'allaient ensuite faire ces cosmonautes ? Leur engin n'était-il pas dangereux, si près des agglomérations ?

Puis comme rien ne changeait, les « ufonautes » poursuivant inlassablement leur manège, les témoins se souvinrent (à retardement) que leur fille n'était toujours pas rentrée ! Il était 22:00, cela faisait au total une heure que leur observation les tenait dans l'oubli de leur fille, dehors, dans le calme le plus complet : aucun passage dans la rue, et l'objet n'émettait aucun son perceptible.

Mme Moret rentra mettre les couverts pour le dîner, et son mari partit précipitamment en vélo vers la place foraine. Fortement inquiet pour le retard de sa fille, il n'eut plus un regard pour le phénomène.

Lorsqu'il revint avec la jeune fille, ils étaient trop préoccupés par leurs discussions et encore une fois délaissèrent totalement le spectacle. Ils

ne peuvent donc dire s'il y avait encore quelque chose dans le ciel à ce moment-là ; l'observation était terminée.

Aucune suite physique ou psychique. Aucune anomalie électrique. Le récepteur de télévision ne fonctionnait pas. Diamètre de l'objet au début calculé à + ou - 8 m, soit 4 m environ après séparation. Sur ces bases et par rapport à elles la taille des « ufonautes » a été évaluée à environ 1,50 m.

Les témoins : M. Moret, retraité, 63 ans. Son épouse, ménagère, 57 ans. Tous deux bon pied, et surtout... bon œil ! Totale désintéressement par le phénomène OVNI, ce sont des gens très simples à qui il ne faut pas en conter : ...c'étaient des cosmonautes en manœuvre, ou peut-être en difficulté !...

Les lieux : en périphérie de l'agglomération, et en fait dans la nature. Des vaches devaient passer la nuit dans la zone considérée. Elles ne se signalèrent pas par un remue-ménage anormal. Sur le lieu de l'observation, des lignes HT accrochées très haut. Un ruisseau, le Haut-Sart, qui coule dans une déclivité. Notons que c'est un affluent de la Flamenne qu'il rejoint 500 m plus loin, et que cette dernière observation est faite à 650 m du lieu du quasi-atterrissage très connu du 3 septembre 1973, d'un cylindre rouge vertical (LDLN n° 130). Géologie : limon des plateaux, aucune faille, aucun accident géologique connu.

Tentative d'atterrissage à Maubeuge (Nord) le 6 Août 1975 vers 21 h 05

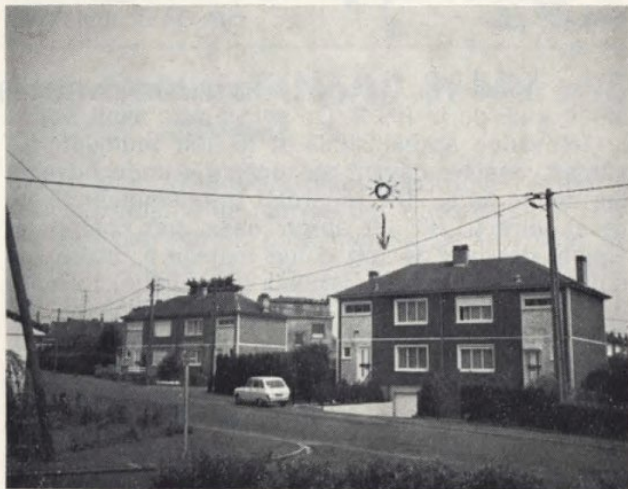
Enquête de MM. BIGORNE et MATHIEU

(Voir couverture première page)

Ce soir-là plusieurs personnes de l'agglomération maubeugeoise remarquèrent des phénomènes aériens. Nous avons recueilli les témoignages suivants :

1°) M. Yvon M., 40 ans, ouvrier, déclare qu'entre 21:00 et 21:05, il se promenait le long de la RN 2 alors déserte. Arrêté sur le trottoir, il vit un objet rond, lumineux, blanc, sans halo ou traînée, de la taille apparente d'une pièce de 5 centimes à bout de bras, se déplacer à quelque 400-500 m d'altitude (selon ses estimations personnelles) semblant suivre la route, un peu en retrait, selon un axe N-S. Au fur et à mesure de son avance lente, l'objet perdait de l'altitude et fut perdu de vue derrière des sapins et des maisons proches. Il le vit donc arriver d'assez loin, mais vu sa trajectoire descendante, fut caché à peu de distance de l'observateur. Durée de l'observation : une minute environ. Aucun son remarqué.

2°) M. J.-M. B., 30 ans, fonctionnaire, s'apprêtait à sortir de son garage pour rentrer sa voiture. Domicilié dans le quartier de l'Épinette, il se trouve alors à quelque 500 m au SW du témoin précédent. Il voit sur un fond de ciel déjà noir, avec quelques étoiles, une boule lumineuse, légèrement ovalisée sur les côtés, de couleur blanche, étincelante, entourée d'un léger halo bleuté, qui descendait lentement et silencieusement vers le sol, depuis 40° environ dans le ciel, jusqu'à disparition derrière l'horizon NE formé par les habitations avoisinantes. Il était alors 21:05. Cela



L'objet vu par M. J.-M. B...

se fit en un temps assez court, estimé à 10 secondes, ne laissant pas au témoin stupéfait, le temps de saisir son appareil photo dans la voiture. Taille apparente : 5 mm à bout de bras sans compter le halo. Estimation de distance sans repères valables et sur le moment même : environ 1 km.

Se rendant compte qu'il ne s'agissait pas de fusées éclairantes ou d'artifice qu'il connaît, ni même de la descente d'une météorite, il courut dans la direction où avait disparu la chose, interrogeant sur son passage les personnes qui se

trouvaient à l'extérieur ; mais elles n'avaient rien vu. Pensant que cela avait pu « chuter » dans les marais au NE de la RN 2 il se rendit dans ce secteur et ne vit rien.

Il alla aussi à l'aérodrome de la Salmagne, où on lui apprit qu'il n'y avait aucun vol et aucun exercice parachutiste ce soir-là.

Il pensa aussi à la chute d'un morceau de satellite ou de fusée porteuse, mais la rondeur, la lenteur du phénomène ne lui permirent pas de conclure ainsi, et il resta dans le doute...



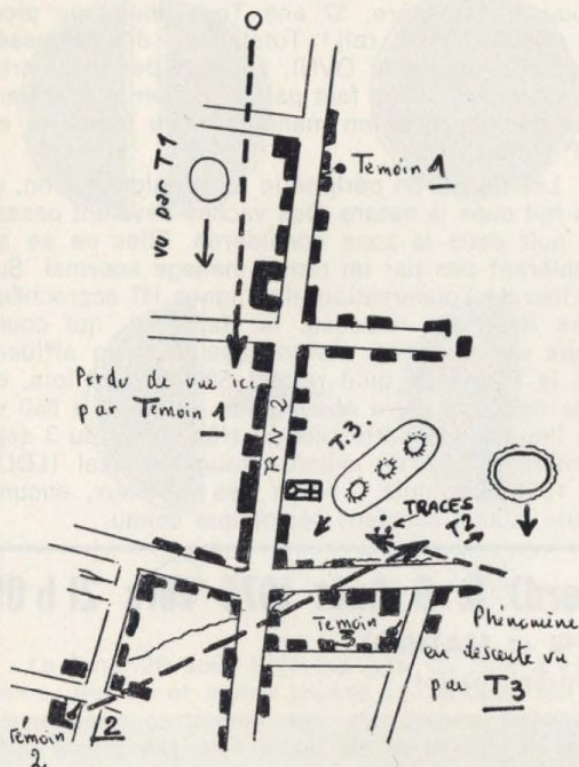
La prairie où ont été trouvés 3 trous qui pourraient être des traces d'atterrissages.

couleur aluminium, avec trois gros hublots ronds disposés équitablement sur la masse (voir croquis), le premier de couleur verte, le second bleu, et le troisième, à l'arrière, rouge, tous comme phosphorescents. Cet objet ne gardait pas en descendant son axe horizontal par rapport au sol, mais avait pris l'axe de descente. Observation durant près de 8 secondes, en descente lente. Aucune perturbation signalée dans le voisinage.

Les recherches furent entreprises sur les lieux d'un possible atterrissage, mais rien de probant ne fut remarqué. Les gendarmes menant l'enquête officielle trouvèrent dans une prairie à quelque 30 m du ruisseau qui longe la route, trois trous ronds de 12 cm de diamètre et 6 cm de profondeur, formant un triangle isocèle de 3 m de base et 4 m de côté. Aucune brûlure, aucune anomalie. Ne pouvant déterminer l'origine exacte de ces « trous », il ne fut pas possible de les imputer à l'atterrissage éventuel de l'objet vu par Mme Vve V.-G.

Les lieux sont au NNE de Maubeuge, compris entre la RN 2 et la rue des Crosseurs. Quelques lignes HT, un ruisseau et des marais au NE. Nous avons affaire ici au limon des plateaux. En conclusion : quelques prairies avec des vaches, encadrées dans un faubourg.

Pour être complets nous ajouterons que ce soir-là de 21:00 à 21:30 des jeunes gens lancèrent des fusées du type artifice, pour jeunes, d'origine chinoise, consistant en une tige de 28 cm équipées d'un pétard. Le tout montant à une altitude dérisoire, et retombant aussi vite. Cela se fit à un 1 km du lieu d'observation. Après reconstitution, nous avons la certitude qu'aucune confusion ne fut faite. Pendant que des jeunes s'amusaient, un phénomène aérien s'approchait lentement du sol...



3°) Mme Vve V.-G., 59 ans, ménagère, domiciliée à l'E de la RN 2. Ce soir-là elle avait éteint la télévision après 20:30 et le soir tombant, regardait, assise, devant sa fenêtre grande ouverte qui donne au N. Elle regardait fréquemment l'heure et vers 21:05, vit surgir dans son champ de vision, derrière le toit d'une maison à droite, un objet inconnu qui descendait en oblique, formant un angle de 35 à 40° avec le sol. Il passa au-dessus des grands peupliers, puis rassa une petite haie d'arbres et disparut de sa vue, caché par d'autres arbustes. Son altitude devait alors avoisiner les 5-8 m lorsqu'elle le perdit de vue. Cela se passait à moins de 100 m d'elle. Elle ne put entendre si cela émettait un son car en face on écoutait de la musique, fenêtres ouvertes. L'objet avait la forme d'une « saucisse » assez courte, d'une taille apparemment un peu plus grande qu'une voiture (soit aux environs de 5 m), de

PHOTOS

(format carte postale)

Série N° 1 de 20 photographies concernant objets au sol, en vol, traces, portrait robot de l'occupant des MOC, corrélation MOC-failles géologiques (avec explication pour chacune).

17 F franco. En vente au siège de la revue, comme pour les abonnements.

Drôme : Observation de l'été 1962 Enquêteur : M. HONORE

1 — LES TEMOINS :

Mireille M..., à l'époque domiciliée dans le faubourg de Montélimar, côté du Rhône (O), au 3^e étage d'un immeuble.

Témoin âgé de 13 ans en 1962.

Domiciliée actuellement à Saint-Michel-de-Boulogne.

2 — RECIT DU TEMOIN :

Ce témoin est une de mes amies et m'a rapporté les faits suivants :

A cette époque je lisais tard le soir dans ma chambre, fenêtres ouvertes et volets entrebaillés, lorsque j'entendis un sifflement à l'extérieur. Je me levais précipitamment vers la terrasse pour voir ce qui se passait. Je vis alors une immense *barre lumineuse*, de couleur *rouge orangée*, presque au-dessus de moi. Instantanément le phénomène est reparti horizontalement dans le lointain où je ne distinguais qu'un *point rouge*. Le sifflement était alors *imperceptible*. Puis le phénomène est revenu comme un éclair sur moi. J'avais l'impression qu'il allait percuter l'immeuble. Le *sifflement* était alors *très violent et très perçant*. Le phénomène a fait plusieurs va-et-vient avant que je réveille mon frère pour le lui montrer. Au moment où nous revenions avec mon frère sur la terrasse, le phénomène s'éloigna et revint tout aussitôt, et alors mon frère (Dominique, âgé de 14 ans) me coucha par terre de la peur qu'il avait. J'allais en compagnie de mon frère, réveiller mes parents, mais lorsqu'ils arrivèrent, ils ne distinguèrent qu'un point lumineux et entendirent un léger sifflement. Chacun retourna dans sa chambre. Alors le phénomène se manifesta à nouveau par plusieurs va-et-vient accom-

pagnés toujours par le sifflement. Je réveillai à nouveau mon frère et mes parents qui constatèrent une nouvelle fois le simple point lumineux rouge au loin.

Mes parents se mirent en colère et me dirent que j'avais vu la lune et que j'avais entendu un train siffler (à cause de la proximité de la gare). Je me recouchais alors que persistaient et le sifflement et le point rouge, et je ne constatais plus la manifestation du phénomène. Mais le lendemain, persuadée d'avoir assisté à quelque chose d'étrange, je questionnais une petite vieille dame de mes voisines, qui travaillait son jardin, pour savoir si elle avait vu la lune la veille. Elle me répondit qu'elle n'était qu'à son premier quartier. J'en conclus que j'avais assisté à un phénomène bizarre. Cependant mes parents ne tardèrent pas à me ridiculiser lorsqu'ils parlaient de ce que j'avais soi-disant vu.

Je finis par me persuader que j'avais vu la lune et n'y pensais plus.

Aujourd'hui, j'ai analysé ce qui s'est passé cette nuit-là et je pense n'avoir pas rêvé tout de même.

Il y a le fait que mon frère m'a couchée littéralement sur le sol de peur, à la vue de la barre lumineuse.

Ensuite, il y a le sifflement qui ne ressemblait en rien au sifflement d'un train.

Enfin, je trouve bizarre que chaque fois que mes parents se trouvaient sur la terrasse le phénomène se trouvait au loin.

Bien que je sois incapable d'évaluer la grosseur de la barre lumineuse, je l'estimerai, sous toutes réserves, à une longueur d'un mètre environ vue à 50 m.

Atterrissage avec traces à St-Hilaire-les-Cambrai (Nord) 31 Mars 75

Enquête de MM. DOZIAS - HOTTE - LEMAIRE

La famille D... dort dans la nuit du dimanche au lundi de Pâques, lorsque le chef de famille est réveillé par les aboiements furieux de ses chiens. Cela le surprend, car ils n'agissent jamais ainsi : ils sont déchaînés et même montent sur la table de la cuisine ! M. D... se lève et voit filtrer au travers des double-rideaux de sa fenêtre, qui donne sur la rue, une luminosité intense de couleur rouge. Il est 3:30 du matin en ce lundi de Pâques, la nuit est complète, aucune étoile, aucune luminosité naturelle. Le témoin entend même, comme à proximité de la fenêtre de la rue, une sorte de MURMURE INDISTINCT, qu'il suppose être une conversation à voix basse, et qu'il ne saura aucunement reproduire aux enquêteurs. Son épouse se réveille, et bientôt ses filles sont également alertées.

Son beau-fils, qui habite au fond de la maison, est intrigué par le remue-ménage et allume la lampe de cour, située à quelques mètres de la rue.

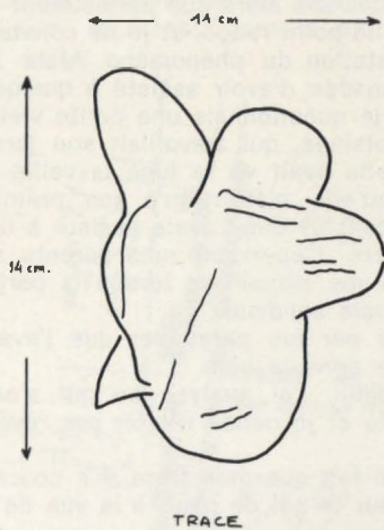
M. D... regarde alors par la fenêtre, côté cour, et voit se déplacer une masse rectangulaire (de la même forme qu'un poste de TV, dit-il), rouge intense, qui semble sautiller à 40 ou 60 cm du sol, au-dessus de la route. Peu éloignée de la maison, cette masse continue sa progression sautillante, mais devient arrondie, de couleur vert et

bleue, avec dominance bleue électrique. Arrivé à une soixantaine de mètres des observateurs, l'objet se pose sur le côté gauche de la route, en prenant une teinte vert blanc. Quelques instants plus tard, l'objet se redéplace au ras du sol, pour se reposer de nouveau à quelque quatre-vingts mètres, cette fois sur la droite de la chaussée, étant maintenant de couleur verte, et d'aspect visuel sphérique.

Les chiens se calment, la lumière de cour est éteinte par le beau-fils, qui se remet au lit rapidement, sans avoir répondu aux appels de son beau-père, et donc sans avoir assisté aux évolutions du phénomène.

Pendant ce temps, l'intensité lumineuse de l'objet diminue et devient comparable à celle de nos lampes électriques. Le témoin principal veut sortir, mais son épouse l'en empêche. Il reste à la fenêtre une bonne demi-heure, et comme rien n'évolue, se lasse et se remet au lit. Il ne dort pas et prévient son épouse que l'objet doit réagir aux sollicitations lumineuses, car d'après lui, il s'est éloigné de la maison dès que la lampe de cour a été allumée. Par conséquent, il pense que, dès l'allumage des lampes des rues du village, le phénomène repartira.

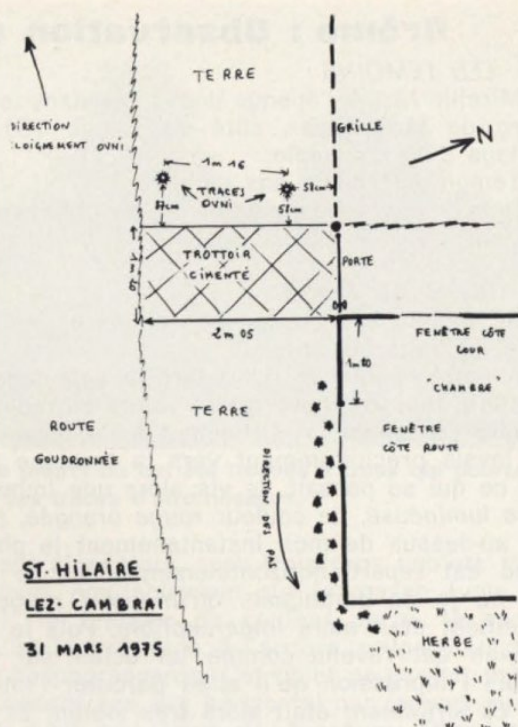
En fait cela se produisit bien ainsi. Les lampes s'étant allumées, à 4:40 du matin, les chiens se remirent à aboyer furieusement, M. D..., son épouse et ses trois filles se levèrent précipitamment ; mais l'objet avait déjà bougé et il se rapprochait en suivant la rue, près du sol, sous l'aspect d'une sphère verte, émettant un bruit de casserole. Puis, brutalement, arrivé au niveau du domicile des témoins, le phénomène disparut...



ST. HILAIRE-LEZ-CAMBRAI (NORD)
31 MARS 1975.

Sur place, lors de la reconstitution de l'observation, la taille de l'objet a été calculée à 4 m 50 de longueur, 2 m de largeur et 2 m de hauteur (taille du parallélépipède observé au plus près). Il faut noter que M. D... se plaindra des yeux pendant 48 h, et son épouse pendant 24 h. Le lendemain matin, l'une des filles du témoin va voir devant la maison, côté rue, et découvre des traces de pas dont elle décalque l'empreinte, enfoncées d'un centimètre, et qui vont de la fenêtre au coin de la maison, où elles tournent et se perdent dans l'herbe. Ces empreintes — dont croquis joint — sont une sorte d'enfoncement équipé de trois protubérances (des doigts ?) et d'un petit ergot à gauche. Longueur totale 14 cm, largeur avec ergot 11 cm. Il y avait un pied droit et un pied gauche avec, chaque fois l'ergot à l'intérieur. Plus précisément, ces empreintes démarrent légèrement avant la fenêtre de la chambre d'où observaient les témoins, soit à quelque 1 m 80 de l'entrée cimentée, puis passent juste au long de la dite fenêtre, longeant la maison, pour bifurquer à l'angle et être perdues dans l'herbe. Aucune trace de retour. On peut préciser que ces traces de « pas » semblaient appartenir à un bipède, distantes d'un axe d'écartement théorique de 2 cm 1/2 de chaque côté, soit de 5 cm l'une de l'autre, chaque enjambée étant de 25 cm. du talon de l'une à droite à la pointe de l'autre à gauche. Leur netteté était due au trottoir en terre battue, situé entre la route et la maison, humidifié par des pluies récentes.

D'autres traces sont découvertes sur ce même trottoir en terre battue, mais de l'autre côté de l'entrée en ciment, près de la grille et de la porte



de cour. Ces traces sont nettes, rondes, de 6 cm de diamètre et de quelque 4 cm de profondeur, enfoncées en oblique vers l'extérieur, sans aucune bavure. Elles ne sont qu'au nombre de deux, distantes entre elles de 1 m 16, placées légèrement en oblique par rapport au trottoir cimenté ; l'une en est à 87 cm, l'autre à 58 cm. Aucune éraflure sur le trottoir, ni même sur la route aux endroits où se posa le phénomène.

Les témoins ont rapporté honnêtement, mais trop tard, les faits. Des empreintes étaient encore visibles, mais très altérées. La Gendarmerie nationale a mené une enquête complète sur ce cas d'atterrissage avec traces de l'objet et empreintes inconnues.

Aucune autre perturbation à signaler. Saint-Hilaire-lez-Cambrai est une commune rurale sans particularité. Cette partie E du Cambrésis a été le théâtre d'autres observations, et nous ne citerons que l'atterrissage de Cambrai-Niergnies, le 28 août 1974 (LDLN n° 141).

Le lendemain soir, 1^{er} avril, vers 21:15, avait lieu l'atterrissage de Haudroy-La Flamengrie (Aisne).

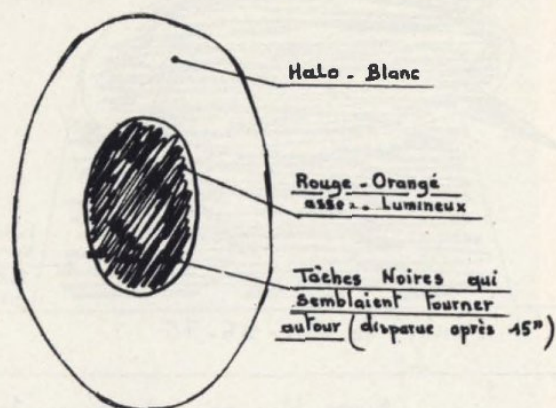
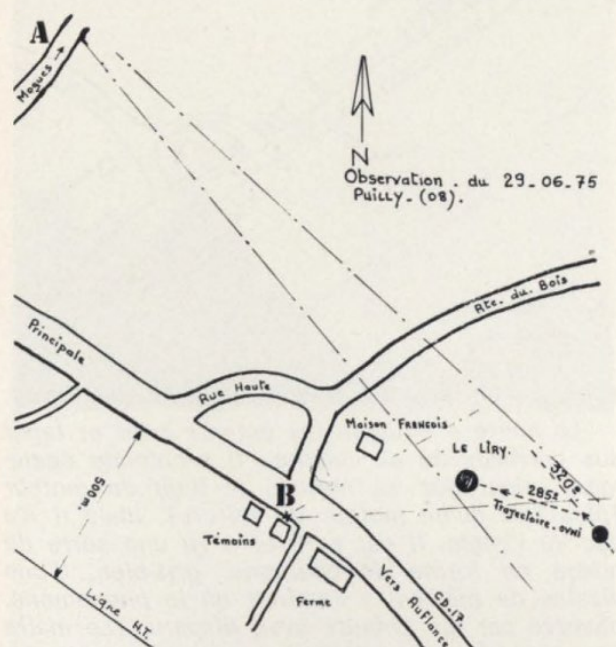
Commentaires du D. R. : le phénomène est d'abord parallélépipédique. Nous avons d'autres cas d'observations où cette forme est décrite, et devient maintenant connue. Puis la luminosité change de couleur en s'intensifiant un peu : la forme devient sphérique. Une question se pose : est-ce là une déformation « matérielle » du phénomène ou bien simplement la visualisation de la luminosité seule qui l'entoure et prend une nouvelle forme ?

Seules deux empreintes de « supports » sont trouvées. Il pouvait y en avoir d'autres n'ayant pas marqué le sol, par exemple sur le trottoir.

Ce qui inquiète, ce sont les empreintes bizarres d'un bipède, qui partent en longeant la maison, dont les traces se perdent dans l'herbe, et qui ne reviennent pas. Ces empreintes débutent

DANS LES ARDENNES : le 29 Juin 1975 de 22 h 30 à 23 h 15

Enquête de S. SPINGLER (Ardennes)



par M. Bertholet. le 29.06.75
Puilly. (08)

Lieux : Puilly (08) Ardennes - 384 habitants - situé à l'E du département.

Témoins : Bertholet Michel, 23 ans, ajusteur, demeurant à Matton-Clémency (08) - Sa fiancée : Mlle Thomassin.

Ciel : clair, étoilé.

LES FAITS :

Ce soir-là, M. Bertholet ramenait sa fiancée chez elle, ils roulaient en voiture sur la D 48, en direction de Puilly. Lorsque soudain, à la hauteur de la côte 256, ils aperçoivent en direction d'Aulance, en face d'eux, légèrement sur la gauche, à environ 2 km, une forme ovale lumineuse rouge-orangé, de plusieurs mètres, d'une grosseur apparente à celle de la pleine lune, cette chose avançait dans leur direction, et grossissait à mesure qu'elle se rapprochait (assez rapidement), puis a marqué un léger temps d'arrêt, et s'est remise à avancer sur une trajectoire horizontale à une altitude estimée à 30 ou 50 m. Le phénomène était entouré d'un halo blanchâtre, et semblait osciller doucement de haut en bas (par moments) au cours de son déplacement, l'objet avançait sans

bruit. (Il faut signaler que les témoins s'étaient arrêtés pour mieux observer.) Soudain le phénomène a viré d'environ 35° sur la gauche et a semblé se diriger vers Puilly, les témoins sont repartis en voiture dans cette direction. Arrivés à Puilly, ils voyaient toujours l'objet qui semblait à une distance de 500 à 1 000 m. Ils purent observer des tâches noires qui semblaient tourner autour de la partie rouge-orangé, puis celles-ci ont disparu au bout d'une quinzaine de secondes. Les témoins sont rentrés à la maison de Mlle Thomassin, afin de prévenir qu'il se passait quelque chose d'anormal. Lorsqu'ils sont ressortis, le phénomène avait disparu. Aucune perturbation à signaler, sauf que l'homme a été très surpris, et la jeune fille a eu très peur. Le véhicule a parfaitement fonctionné, ainsi que la montre des témoins.

La durée de l'observation a été au total de 45 mn.

Pas d'autres témoins signalés. Le phénomène a été observé à l'œil nu.

DEUXIEME OBSERVATION

Observation du 30 juin 1975 à 21:45.

Lieux : Puilly (Ardennes).

Ciel : clair.

Témoins : Marc Thomassin (13 ans), Alain Bayette (14 ans), et plusieurs autres enfants du village.

— M. Etienne, maire du village, a entendu et observé la fin du phénomène (en compagnie de sa femme).

LES FAITS :

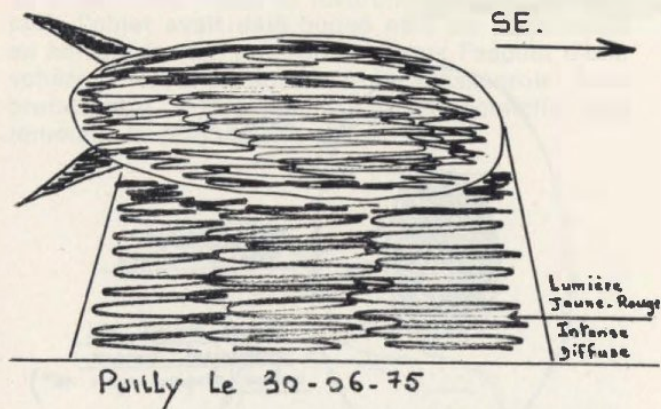
Les enfants jouaient sur la place de l'Eglise, comme ils le font souvent, lorsque soudain ils aperçoivent au-dessus d'eux, à une trentaine de mètres, une sorte d'ovoïde noir, de la grosseur d'une voiture, présentant une transparence au centre, émettant une lumière jaune-rouge intense, diffuse, les éclairant et qui est restée immobile quelques minutes, puis soudain la chose est devenue toute noire (mat) et les enfants ont entendu

subitement sur la terre à 1 m 80 environ du trottoir en ciment. Et ces murmures indistincts comparés à une conversation ou « communication » à très basse émission d'un ou plusieurs phénomènes.

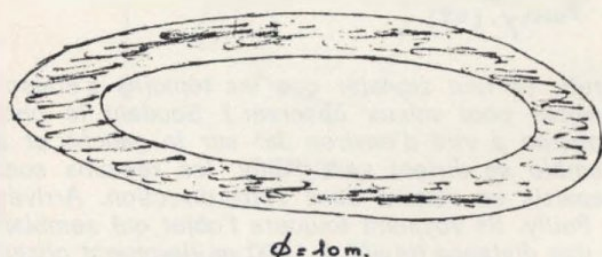
Ce cas classique d'atterrissage avec traces nous donne quelques détails particuliers (sautillements, bruit de casserole au retour, etc...) et permet de se poser de nombreuses questions qui restent jusqu'ici sans réponse. Nous constatons et personne ne peut décemment expliquer. A quand la solution ?

[illegible]

Pully. Observation du
30-06-75.



Nuage bleu-gris - observé par le
MAIRE



un bruit de moteur d'avion, et l'engin a descendu, juste au-dessus des fils électriques. Les enfants ont pris peur et sont partis en courant en direction de la maison du maire du village. L'engin les a suivis, tout en les éclairant, sans bruit ; l'objet avait l'apparence d'un corps solide. Il se déplaçait du NO au SE en suivant une ligne électrique 380 V. (4 fils) qui alimente le village. Puis l'engin

a disparu en faisant à nouveau un bruit de moteur.

Le maire a entendu les enfants crier et taper aux carreaux de sa cuisine ; il a entendu également, ainsi que sa femme, le bruit du moteur (plus fort qu'un moteur de voiture), mais il n'a pas vu l'engin. Il est sorti et a vu une sorte de nuage en forme de couronne, gris-bleu, d'une dizaine de mètres, à l'endroit où le phénomène, observé par les enfants avait disparu. (Le maire pense que le nuage était beaucoup plus haut que l'objet aperçu par les enfants, mais celui-ci se trouvait à peu près au-dessus des fils électriques).

Il est à noter qu'une brusque chute de tension a été constatée sur le réseau E.D.F. alimentant le village, au moment de l'observation. Les lumières de la rue se sont éteintes, ainsi que l'éclairage des maisons et les télé (mais cela a eu lieu vraisemblablement au moment du départ de l'enqin, et d'une durée très brève).

La durée totale de l'observation faite par les enfants est d'environ 20 minutes.

Triple photographie d'un OVNI à Contoire (Somme) 1^{er} Avril 74

Enquête de M. CLIPET

Date et heure : le 1^{er} avril 1974, à 18:30.

Lieu : Contoire (Somme), entre Amiens et Roye. Coord. : 0 g 26.00 E/55 g 24.30 N (Michelin 53, pli 11).

Témoign : P. Plouchard, 20 ans, actuellement au service national.

Autre témoin : un jeune homme (nom et adresse inconnus).

Durée du phénomène : 40 à 45 secondes.

Objet : plat, elliptique et rond.

Couleur : blanc aluminium.

Bruit : aucun.

Ciel : bleu très clair avec légère brume à l'horizon.

Direction : N vers S, puis S vers N.

Vitesse apparente : d'abord lente puis rapide, suivie d'un bref arrêt et d'un virage très court.

Photo : trois clichés.

Appareil : Zenith B.

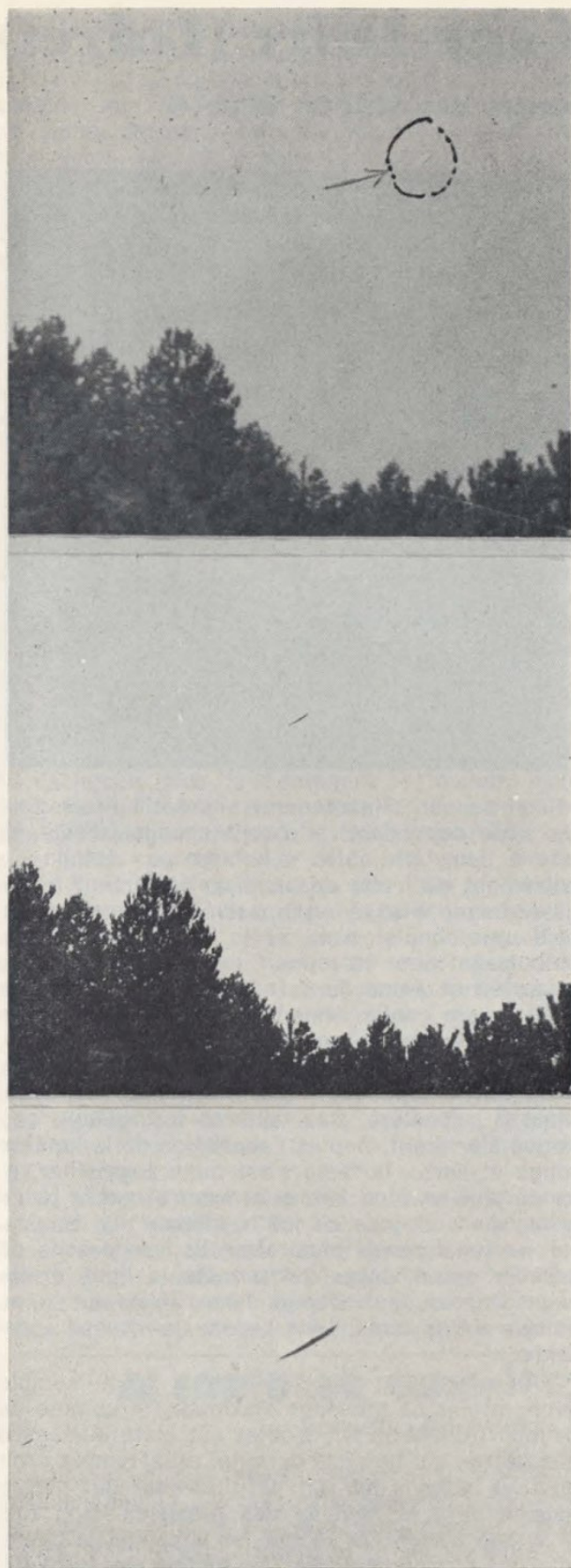
Ouverture et vitesses utilisées : première photo, f/d 2,8 au 125°; deuxième et troisième photos, f/d 4 ou 5,6 au 125°.

Film et sensibilité : Ilford FP4 125 ASA, développé à 250 ASA par erreur dans microfen.

LES FAITS

M. Plouchard se trouvait à Contoire, où il faisait des fouilles. Son travail terminé, il rentrait ranger ses outils et, sur le chemin du retour, bavardait avec un jeune homme qui s'intéressait aux oiseaux, les observant aux jumelles. M. Plouchard, qui est aussi astronome amateur, eut l'attention attirée par un point lumineux dans le ciel, qu'il prit d'abord pour une étoile. Mais ce point se déplaçait et il l'observa avec son compagnon durant une trentaine de secondes. Comme cela grandissait, toujours en changeant de forme, il jeta bas ses outils et son sac, duquel il sortit un appareil photo.

Il prit immédiatement un premier cliché du phénomène, qui était très lumineux dans le ciel, de forme elliptique, de couleur aluminium, si lumineux que l'on distinguait très nettement le dessous.



De haut en bas : cliché n° 1, cliché n° 2, agrandissement du cliché n° 2.

Malheureusement, il se rendit instantanément compte que dans sa précipitation il avait laissé son appareil ouvert à $f:2,8$ et que son cliché serait raté. Il referme donc son diaphragme rapidement sur $f:4$ ou $5,6$ pour rephotographier ; il

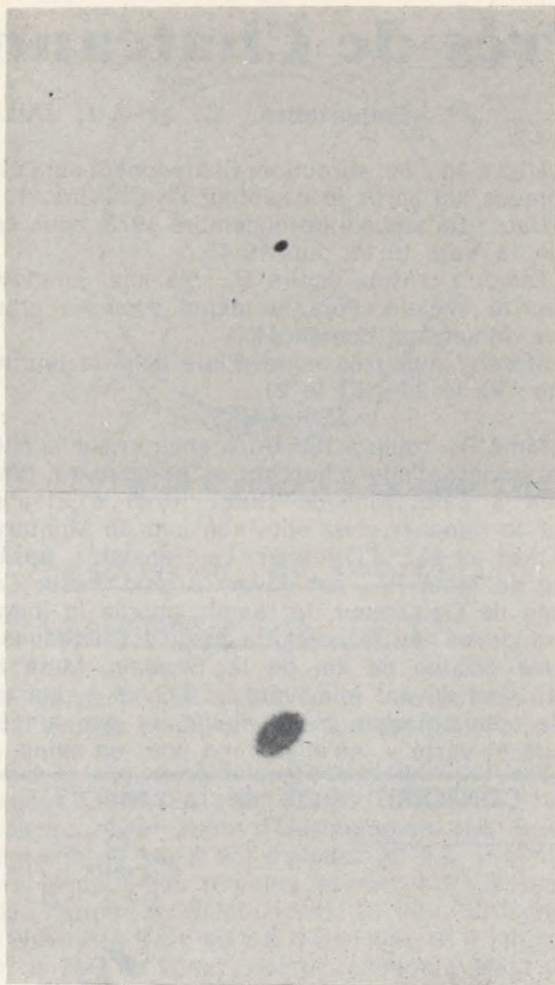


Photo n° 3 et son agrandissement

put en reprendre deux clichés. Au moment où il prenait le troisième, il se souvint que l'objet était rond. Ce qui lui fut confirmé par son compagnon.

Entre chaque photo, il compte quelques secondes et pour la disparition de l'objet quatre ou cinq secondes. Aussitôt l'étonnement passé, il retraça l'état des lieux sur un papier, notant son observation et y ajoutant des précisions que son compagnon avait vues en observant l'objet aux jumelles, comme par exemple une sorte d'auréole autour du rond.

Pour M. Plouchard, le phénomène est venu de sa gauche, puis est venu devant lui pour prendre un virage serré à gauche, au moment où il prenait sa troisième photo. Mais l'étude de ses trois clichés permet de voir que l'objet, sur la première photo, se trouve plus haut et à droite de l'objet pris sur la seconde photo.

Tout s'est passé en une dizaine de secondes, sans que le témoin, occupé à changer de diaphragme, s'en soit rendu compte.

COMMENTAIRE RESUFO APRES ETUDE DES NEGATIFS

Malgré la surexposition et le surdéveloppement, fort compréhensibles dans l'état d'excitation du témoin, et qui ne sont pas catastrophiques, l'aspect général des clichés et leur étude plus précise ne permet pas de déceler un trucage ou d'avancer une explication par un objet connu, à l'origine d'une confusion consciente ou non du

(suite bas de la page 18)

Près de Chateauneuf-sur-Loire (Loiret)

Enquêteurs : C. et J.-J. JAILLAT (enquêtes des 12-10 et 30-10-74)

Lieu : NP. 60, direction Châteauneuf-sur-Loire, quelques km après le carrefour de Chicamour.

Date : un samedi de décembre 1973, sans doute le 15, vers 19:15, puis 19:45.

Témoins : Mme Joëlle R..., 25 ans, employée Sécurité sociale. Puis la même avec sa grand-mère (anonymat demandé).

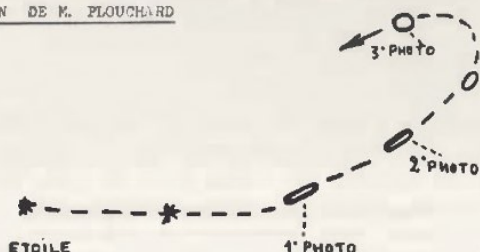
Météo : nuit très noire. Pluie dans la journée. Lune : PL le 24 ; PQ le 21.

LES FAITS

Mme R... roule à 100 km/h environ sur la N 60, elle se hâte d'aller chercher sa grand-mère, domiciliée à Saint-Denis-de-l'Hôtel (près d'Orléans), pour la ramener chez elle, non loin de Montargis (71 km au N-E d'Orléans). Le transistor, posé à côté de Mme R..., est ouvert à fond. Passé l'auberge de Chicamour, le témoin aborde la longue ligne droite qui la conduira jusqu'à Châteauneuf, à une dizaine de km de là. Soudain, Mme R... voit, droit devant elle, vers le S-O, et à une altitude apparemment assez élevée, « une lumière rouge et verte », qu'elle prend pour un avion, en

CONTOIRE (suite de la page 17)

DESSIN DE M. PLOUCHARD



CONTOIRE (Somme) 1^{er} avril 1974

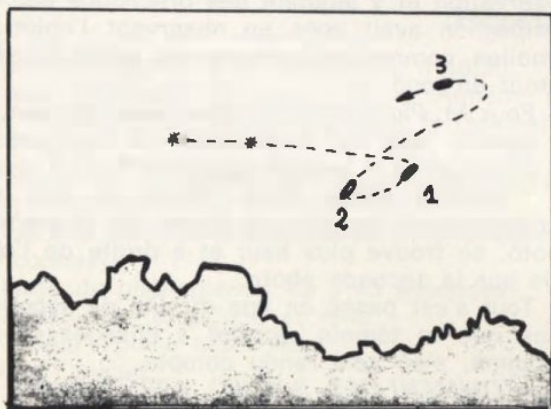


DIAGRAMME OBTENU APRES PROJECTION DES TROIS PHOTOS.

témoin. Toutefois, bien que ces photos paraissent mériter toute notre attention, le rapport sur l'observation visuelle est sommaire, et sa confrontation avec les photos n'apporte pas d'éléments probants. Jusqu'à plus ample informé, ces documents peuvent prendre place parmi les photos à HAUTE PRESOMPTION D'AUTHENTICITE.



raison de son clignotement alternatif. Mais, tout de suite cependant, elle doit changer d'avis, et elle a peur, car cette « lumière » « tombe »... autrement dit : elle descend verticalement à une assez bonne vitesse, en grossissant. Elle se révèle être une boule d'un vert fluorescent, assez éblouissant pour le témoin, avec des « taches » rouge vif et jaune doré (« comme les sapins de Noël », me confie Mme R...). Cette boule enfle très rapidement et, ce qui étonne la conductrice, sans pour autant éclairer les alentours ; elle est simplement lumineuse par elle-même. Effrayée, Mme R... accélère. Des voitures la croisent, certaines s'arrêtent. Depuis l'apparition de la lumière rouge et verte, la radio s'est mise à grésiller, et ce de plus en plus fort et à mesure que la boule grossissait. Et puis ce fut le silence : le transistor ne fonctionnait plus. Mme B... s'approche du premier grand virage qui termine la ligne droite avant Châteauneuf. Depuis 1 km, le moteur de sa voiture a des ratés, sans perdre de vitesse apparente.

Au niveau du grand virage, la boule semble avoir atteint sa grosseur maximale : « comme un ballon », dit Mme R... L'objet est juste au-dessus des hêtres qui bordent la route, et le témoin croit qu'il va atterrir sur un petit chemin qui part à gauche vers le hameau des Aisances. Une fois le virage franchi, le témoin ne voit plus la boule, et n'ose pas se retourner. Le moteur de son véhicule fonctionne à nouveau normalement. 5 ou 10 mn plus tard, Mme R... arrive à Saint-Denis-de-l'Hôtel. Au retour, avec sa grand-mère : les deux femmes voient, juste après le virage signalé, la boule à leur droite, mais plus haute, et de moindre dimension que la lune (1/2 PL), qui s'éloigne vers le S-E, diminuant rapidement de grosseur. Il est environ 19:45. Le moteur n'a pas de ratés.

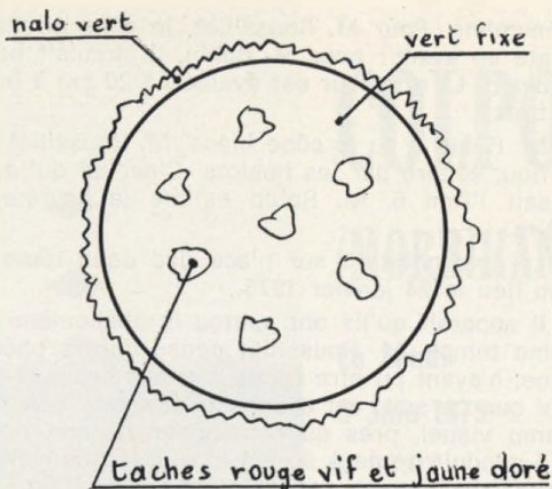
COMMENTAIRES PERSONNELS :

1) Le témoin principal : elle ne croyait pas aux « S. V. », dit-elle, mais dès qu'elle se rendit compte que la lumière rouge et verte qu'elle voyait ne correspondait pas aux feux clignotants d'un avion, elle fut effrayée, pensant qu'il s'agissait d'un de ces objets. Il faut dire qu'elle était très marquée par la toute récente affaire d'Ouzouer-sur-Loire. A son avis, ce qu'elle a vu n'est pas « terrestre ». Elle ne trouverait, d'ailleurs, rien d'étonnant, me dit-elle, à ce que d'autres êtres existent quelque part dans l'univers et nous visitent. Mais elle souhaite bien ne jamais revoir une telle chose. Elle a également pensé, sur le moment, qu'elle risquait de voir des « petits hommes verts », des pilotes, ce qui l'a terrorisée. Longtemps après, me dit-elle, « je me suis rendue sur les lieux », où, selon elle, la boule avait pu « atterrir ». Elle n'a rien trouvé d'anormal. Je suis la première personne, hors quelques membres de sa famille, à qui elle parle de son observation. Elle n'a ressenti aucun effet physique particulier. Je dois signaler qu'elle a fort mauvaise vue, si j'en juge d'après l'épaisseur de ses verres de myopie. Donc, bien des détails de l'objet ont pu lui échapper.

2) Effets matériels : si le moteur de la voiture a eu des ratés, les phares ont fonctionné normalement. Quant au transistor, qui n'était pas âgé, il n'a jamais plus fait entendre le moindre son. Selon le mécanicien à qui Mme R... l'aurait porté quelque temps plus tard, il était irréparable, car une pièce aurait fondu à l'intérieur ! Hélas, Mme R... a jeté l'appareil, ce que nous regrettons très vivement. Le mécanicien n'a pu être retrouvé : Mme R... s'oppose curieusement, depuis quelque temps, à tout nouvel entretien avec nous. Elle n'a ressenti aucune sensation particulière de chaleur dans sa voiture au moment de l'observation.

3) Si l'on en croit Mme R..., elle n'était pas seule sur la route. Des voitures la suivaient, d'autres la croisaient. Certaines même s'arrêtaient. Les témoins ont dû être assez nombreux, ce soir-là, mais il est difficile, au bout d'une année, de les retrouver.

4) Malgré l'écart temporel, nous nous sommes rendus sur les lieux de l'observation et avons fouillé les environs, au cas où quelque chose resterait d'un éventuel atterrissage. Nous n'avons trouvé aucune trace ; par contre, la visite des lieux fut intéressante et nous permit de décou-



Description de l'objet

Chateauf 15-12-73

virer en particulier l'abondance des points d'eau et la grande humidité générale du lieu.

5) La région semble assez visitée par le phénomène OVNI. En effet, le 10-12-73 avait lieu la fameuse observation d'Ouzouer-sur-Loire, à une vingtaine de km à vol d'oiseau au S-E (direction vers laquelle les témoins voient partir la boule, à leur retour de Saint-Denis). Le 9-12, au hameau de Nevoy (à 8 km au S-E d'Ouzouer, et 4 km environ au N-O de Gien), quatre témoins avaient déjà observé, à 20:00, une « étoile crachant des flammes », qui se déplaçait lentement à basse altitude apparente. Une autre observation, proche de Montargis, aura lieu le 12 ou 13 décembre à Villemandeur. Nous sommes en pleine vague de 73-74. Mais le plus étonnant est, sans doute, l'observation faite le 14, donc probablement la veille de celle rapportée par Mme R... : masse lumineuse orangée au sol et cigare bleu uniforme au-dessus d'une prairie, vers les 21:00 (voir : LDLN 142, février 75, p. 18). Or, il semble d'après notre enquête, que la prairie en question se situe juste derrière le rideau de hêtres où Mme R... observa la boule, ou bien à proximité immédiate. Ainsi donc, déjà la veille, « quelque chose » se manifestait à peu près au même endroit.

A JARIOLLE (Cher) 23 décembre 1974 à 6 h

Enquête de Michel BOURON et Jean DESBOIS

Témoins : MM. Yves Roussillot et Gilles Robin, circulant sur la RN 144 entre St-Amand-Montrond et Bourges. Jariolle est un hameau de la commune de Uzay-le-Venon (Michelin 69, pli 1), situé sur la RN 144.

Les deux témoins, en voiture, aperçoivent une sorte de cône lumineux, avec deux hublots, qui traverse la route devant eux, allant de droite à gauche et semblant piquer, selon un angle de 30°.

« J'ai cru à un avion qui allait s'écraser au sol et j'ai ralenti, m'attendant à entendre le bruit d'une explosion, déclare M. Roussillot.

Nous écoutions France-Inter sur un poste radio

à transistors et il était exactement 6:00, à la sortie de Bruères. Il y a moins de 6 km entre la sortie de Bruères et le lieu de l'observation et nous roulions à 90 km/h. Il devait donc être 6:04 ou 6:05.

Ce sont les deux hublots qui ont attiré mon attention. Ils étaient éclairés par une sorte de lumière jaune. Le premier était triangulaire, le deuxième carré ou rectangulaire.

Nous en étions peut-être à 300 m, et la hauteur au-dessus de la côte de Jariolle peut être estimée à 25 m. A bout de bras je l'évalue à 5 cm.

L'interrogatoire de M. Robin, mené à part, fait ressortir des divergences dans la description du

phénomène. Pour M. Roussillot, le cône circulait pointe en avant ; pour M. Robin, il circulait base en avant. La grosseur est évaluée à 20 cm à bout de bras.

M. Robin a vu le cône blanc, M. Roussillot l'a vu flou, éclairé par les hublots. C'est lui qui conduisait l'Ami 6. M. Robin estime la hauteur à 200 m.

La confrontation sur place des deux témoins a eu lieu le 24 janvier 1975.

Il apparaît qu'ils ont aperçu le phénomène en même temps. M. Roussillot pense que le phénomène, n'ayant pu être caché à aucun moment par quoi que ce soit, est apparu subitement dans son champ visuel, près du rétroviseur (Il faut noter qu'il conduit, roule à 90 km/h, que le phénomène passe rapidement, et que son attention est concentrée sur l'axe de la route).

Sur place, il semble bien que M. Robin a surestimé la grosseur. Tous les deux sont d'accord sur la trajectoire et le temps de vision (voir la photo montage).

Localisation : 0,098 gr E. 52.026 gr N. Altitude 170 m.

Météo : vent E 0,5 à 1 m/s ; température 1° ; pression 1 004,1 milibars. Ni pluie, ni brouillard, nuage en altitude.

Aucun vol d'avion ou autre avant 6:00. Pas de lancement de B. S. avant 8:00.

La lune se couche à 2:16 (locale).



DANS LA SEINE-MARITIME : Deux Observations

23 Juin 1974 — INGOUVILLE-SUR-MER — 5 Novembre 1974 — SAINT-DENIS-EN-SCIE

INGOUVILLE-SUR-MER

Les témoins sont deux dames : Mme Bonduelle et Mme Mourcou. Elles circulaient sur le CD 925 à Ingouville-sur-Mer, venant de Fécamp, pour aller en voiture à Saint-Valéry-en-Caux. Ce 23 juin 1974, entre 2:00 et 2:30 du matin, à bord de leur 2 CV, elles aperçurent comme une voiture qui venait en face d'elles, circulant du même côté de la chaussée, semblant émettre des lueurs vives comme des phares à iode de couleur jaune. Elles firent des appels de phare et klaxonnèrent, ralentirent, mais sans résultat ; elles avaient l'impression que quelque chose de très lumineux venait sur elles. Elles virent alors un losange, ou plutôt un cône, très bas, avec de larges pentes et comme un cercle dans le bas du cône. Ce cercle était orange et les parois du cône lumineuses, le tout non éblouissant. Il y eut ensuite un dédoublement vers la droite, ce dédoublement n'étant pas total, il y eut juste un décalage.

Elles firent alors demi-tour et ce faisant, sentirent, sur le côté passager de la voiture, une sorte de chaleur qui s'intensifia après le demi-tour. Elles partirent rapidement et virent une sorte

de boule ronde très grosse, qui semblait passer à côté du véhicule et disparut ; cette boule ressemblait à un phare de moto, mais en plus volumineux. Elle était de couleur jaune.

La gendarmerie mena une enquête serrée. L'endroit de l'observation est parallèle à une ligne HT soutenue par des poteaux en ciment, dont le système de suspension est de forme triangulaire. Contactée, une équipe de l'EDF de Saint-Valéry-en-Caux vint sur place et remarqua que l'éclateur du transformateur de l'église d'Ingouville-sur-Mer portait des traces récentes de fusion. L'hypothèse a été émise qu'une masse de « feu » a pu se produire au niveau d'un poteau et aller jusqu'à un autre poteau en suivant le fil ; ce phénomène peut être dû à des conditions atmosphériques, ou à un oiseau se posant sur un des fils.

Et si OVNI il y eut, autre hypothèse, peut-être ces constatations de l'EDF sont-elles à mettre à son actif... et non pas à celui d'un oiseau, ou autre agent perturbateur...

Affaire à trancher sérieusement sur les lieux.

N.D.L.R : L'oiseau a bon dos pour une explication.

SAINT-DENIS-EN-SCIE

Premier témoin : M. Viandier, 28 ans, qui rapporte :

Le 5 novembre 1974 je m'étais rendu à Rouen avec mon épouse, ma fille et deux autres personnes d'Auffay et, vers 22:55, nous étions sur la

route du retour, circulant sur le CD 22, en direction d'Auffay.

J'eus l'attention attirée par une grosse lueur rouge, de forme trapézoïdale, comportant une pointe de côté, de forme triangulaire, d'une dimen-

• • •

COLPO

(MORBIHAN)

Le Jeudi

5 Juin 1975

à 22:07

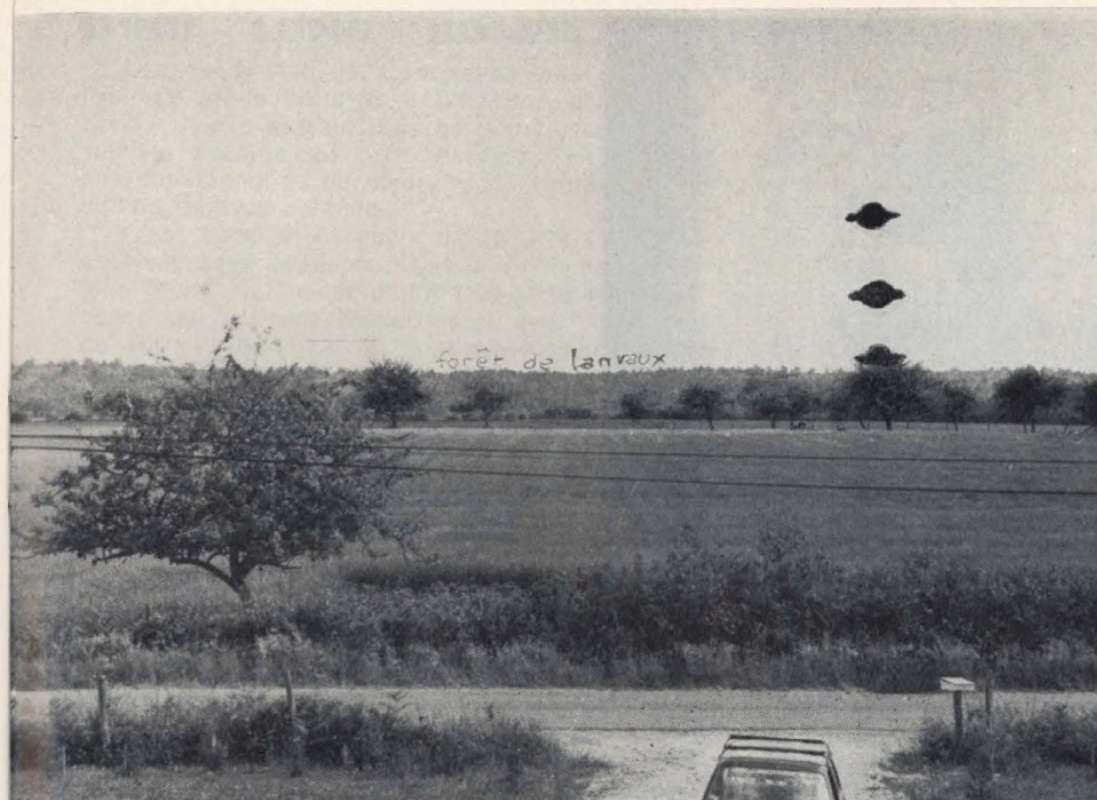
ENQUETEURS :

MM.

J.-L. BROCHARD

Loïc BUQUEN

J.-P. EYMIN.



Lieu : commune de Colpo, au lieu-dit « la Croix de bois ». Petite localité de 1.400 habitants, située à 20 km au N de Vannes, dans l'arrondissement de Grand-Champ, sur la D 767 (carte Michelin 63, pli 3).

Date : jeudi 5 juin 1975.

Heure : 22.07.

Témoins : anonymat demandé lors de la publication de cette enquête. M. et Mme G..., respectivement 32 et 28 ans.

Profession : artisan plâtrier.

Adresse : « La Croix de bois », 56390 Colpo.
Nature de l'observation : objet en forme de soucoupe classique.

COMPTE-RENDU DE L'OBSERVATION DE COLPO

Par une température relativement douce, un ciel très clair et étoilé, un vent inexistant, M. G... monte au premier étage de sa résidence, ce afin de fermer la fenêtre et les volets de sa chambre. Il s'agit là d'une coïncidence assez remarquable, qui est à la base de l'observation. En effet, ce

(suite page 22)

● ● ●
sion apparente totale d'environ 0 m 60 à 0 m 70, soit environ le double du diamètre normal de la lune (?). Cette lueur se déplaçait lentement en venant du S-E dans ma direction, et elle s'est rapprochée de moi en changeant de forme : je l'ai vue ovale, d'une dimension, dans sa plus grande longueur, de 2 à 3 m. A ce moment je roulais encore. L'objet a traversé le chemin départemental à quelque 200 m de moi, à une altitude de 10 à 15 m. Je me suis alors arrêté et ai fait des appels de phare à un véhicule venant en sens inverse, afin qu'il constate le phénomène, mais il ne stoppa pas.

Descendu de voiture, j'ai vu l'objet stabilisé et immobile au-dessus de la plaine, à ma gauche, à une centaine de mètres de nous et à une altitude de 5 à 10 m. Il ne s'est pas posé au sol. Cela dura 2 à 3 minutes et je remontais en voiture pour renouveler mes appels de phare, c'est alors que l'objet partit, passant au-dessus du bois proche, verticalement dans le ciel, à une vitesse terrible, et il disparut de ma vue en un éclair... Il ne laissait derrière lui aucune traînée. Durant toute mon observation, il fut toujours rouge orangé, comme phosphorescent. Je n'ai entendu au-

cun son, aucun souffle semblant provenir de cet objet volant.

Les autres occupants de la voiture rapportent le même phénomène, depuis le début de l'observation jusqu'au départ dans le ciel (dont la partie finale fut cachée à ceux dont le champ visuel était limité par le toit de la voiture).

Alertée, la gendarmerie recueillit les dépositions des témoins se rendit sur les lieux afin de rechercher des indices quelconques de la présence du phénomène : aucune trace. Seules deux lignes HT sont remarquées non loin du lieu d'observation.

D'autres personnes auraient observé, à la même heure, dans la région le passage d'un phénomène lumineux rougeâtre et furent entendues.

Notons M. Dauzou, qui vit le même soir vers 23:00, depuis la plage de Dieppe, un objet lumineux dans le ciel, de couleur jaune orangé, se déplaçant à grande vitesse. Cet objet, de la taille apparente d'une orange, pouvait se trouver à 1.000 ou 2.000 m au-dessus de la mer (?) et à 500 m au large de la pointe d'Ailly. Il se dirigea rapidement en descente vers le phare d'Ailly et disparut derrière un nuage. L'objet était assez éclatant mais non éblouissant. Observation de 5 à 10 secondes.



A gauche : Les deux témoins

A droite : M. Brochard
Délégué Régional de LDLN

jeudi 5 juin le témoin a fait de la peinture et, de ce fait, a laissé fenêtre et portes ouvertes pour permettre à l'odeur de peinture de se dissiper. Habituellement, DES 20:00, tous les volets sont fermés...

M. G... s'apprête donc à fermer ses volets quand son attention est attirée par une boule de feu rouge orangé, immobile au-dessus de la forêt de Lanvaux, à 2 km à vol d'oiseau. Stupéfait, il met quelques secondes à réaliser et appelle sa femme :

« Montes vite, il y a un OVNI au-dessus de la forêt ».

Mme G... pense d'abord à une plaisanterie de son mari, et se garde bien d'obtempérer, mais devant l'insistance de celui-ci, se décide à le rejoindre. Elle voit à son tour l'objet, et sans même que son mari s'en aperçoive, trop concentré qu'il était sur l'objet, ne fait qu'un bond jusqu'au rez-de-chaussée afin de prendre son appareil photo et le flash. Elle regagne ensuite la chambre et prendra coup sur coup deux photos.

L'objet, d'après les témoins, avait la forme de deux assiettes creuses, renversées l'une sur l'autre, d'un rouge orangé constant sur sa totalité, sans structure apparente ou même de hublot. Il est vrai que l'objet est assez éloigné, 2 km environ, et que les témoins l'observent à l'œil nu.

M. G... observera plusieurs « antennes » sur le pourtour de l'engin, ainsi que deux sortes de projecteurs dirigés vers le sol, émettant une lumière vive, couleur arc électrique.

Les témoins nous préciseront qu'ils étaient obligés d'abandonner l'observation par instants, du fait de la luminosité de l'objet. Il est à noter que celui-ci n'était pas rayonnant, et bien que très lumineux, n'éclairait absolument pas le paysage autour de lui.

L'observation avait lieu en plein S.

Les témoins ont évalué le diamètre de l'objet à 25 cm, et ont jugé que celui-ci, en début d'observation, était à une hauteur de 4 m de la cime des arbres de la forêt. L'objet aurait donc un diamètre réel de 40 m environ.

Les témoins le virent descendre lentement, se stabiliser pendant quelques secondes à environ

2 m au-dessus de la cime des arbres, puis reprendre sa descente pour finalement disparaître à leurs yeux.

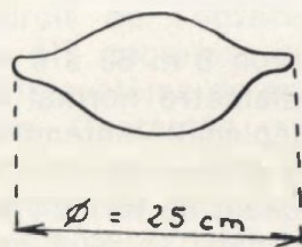
Les témoins attendirent plusieurs minutes, pensant voir l'objet repartir, mais sans résultat. L'objet n'était absolument plus visible ; aucune lueur n'était perceptible.

L'objet avait des contours parfaitement nets. Mme G... nous précisera qu'elle a éteint la lumière qui illuminait la chambre lorsqu'elle est revenue avec son appareil photo. Son mari ne s'en est pas aperçu de suite.

Les témoins ont donc pu observer l'objet, dans l'obscurité, pendant environ 3 ou 4 minutes.

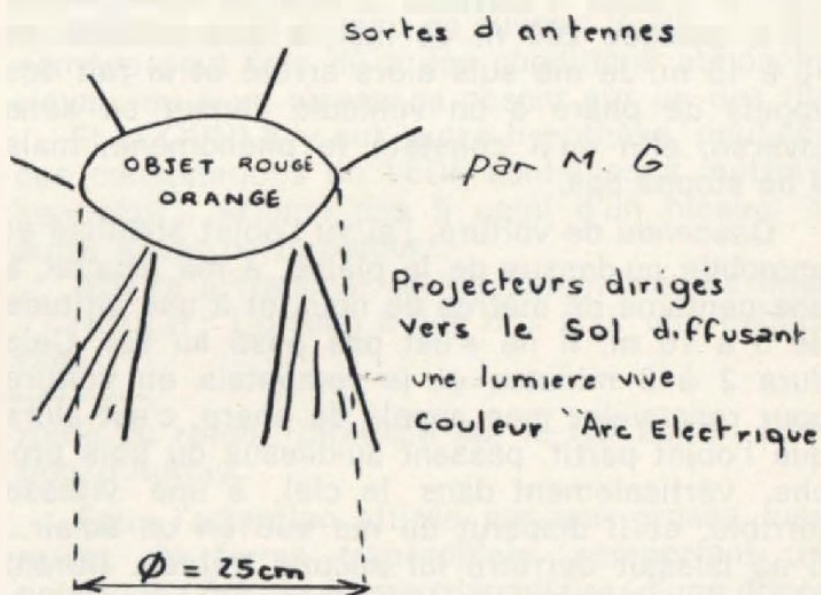
M. et M. G... nous préciseront que pendant tout le temps de leur observation, un chien du voisinage n'a pas cessé d'aboyer, étant dehors ;

COLPO - 5 juin 1975 -



objet Rouge-Orange

par Mme G



sortes d'antennes

par M. G

Projecteurs dirigés
vers le sol diffusant
une lumière vive
couleur 'Arc Electrique

OVNI - LUNE - SOLEIL ET CORRÉLATIONS par Michel MONNERIE

Dans le N° 148 de notre revue vous avez pu lire une étude intitulée « OVNI-Lune et corrélations ». Il m'a semblé utile de poursuivre ce travail sur d'autres cas afin d'essayer d'en extraire des constantes ou au contraire d'infirmer les résultats partiels obtenus.

C'est donc la « vague » de 1973-1974 qui est analysée sous cet aspect. Vague d'ailleurs est un bien grand mot, c'est plutôt une forte recrudescence qui apparaît brusquement avec « l'affaire de Turin » (30-11-73) et continue jusqu'en mars 1974. Faut-il rappeler qu'au même moment radio, télé et journaux faisaient, eux, une vague d'information et d'intérêt pour le phénomène, ce qui aidait à porter à la connaissance de nombreux cas. Dans l'euphorie les témoins « parlaient » —

● ● ●

par contre, leur propre chien, un berger allemand, enfermé dans leur garage, n'a absolument pas bronché.

Je préciserai que les témoins ne « croyaient » pas au phénomène OVNI, mais restaient tout de même intrigués. Ils m'avoueront que lorsqu'un peintre de la région vannetaise (M. Suignard, de Meucon) avait fait lui-même une observation, en février 1974, ils avaient pensé qu'il s'agissait d'une manœuvre publicitaire de la part de celui-ci... leur opinion a bien sûr quelque peu varié depuis leur propre observation.

En ce qui concerne les deux photos prises, malheureusement, leur développement n'a rien donné. Mme G..., qui possède un Instamatic Fera-nia 3 M, nous précisera qu'elle a pris le premier cliché avec flash, le flash n'ayant pas marché pour le deuxième. Quoi qu'il en soit, le négatif ne révèle absolument rien, si ce n'est deux taches... qui pourraient correspondre, d'après les témoins, à l'objet (?). M. Buquen (Enquêteur 56), qui est photographe professionnel, a néanmoins pris les négatifs ; peut-être obtiendra-t-il quelque chose...

Nous nous sommes rendus sur les lieux présumés de la disparition de l'objet, qui correspondent à une allée centrale traversant la dite forêt, mais pas plus que les gendarmes de la brigade de Grand-Champ, nous n'avons trouvé le moindre indice.

Il est finalement très difficile de dire (il faisait nuit) si effectivement l'objet a disparu dans la forêt ou beaucoup plus loin derrière, celui-ci, rappelons-le, n'éclairant absolument pas le paysage avoisinant.

Il semblerait, et nous sommes en train de rechercher le témoin, qu'un habitant de Port-Navalo ait observé également l'objet cette même nuit du 5 juin.

enfin plus que d'habitude. Dans de telles circonstances on peut présumer qu'une proportion importante de faits nous est parvenue et que par conséquent la vague n'a rien de comparable aux grandes vagues du passé où une faible partie des cas émergeait.

ANALYSE

Dans un premier graphique (fig 1) j'ai fait figurer le nombre de cas par heure pour chaque mois, de décembre 1973 à août 1974. Sur cet ensemble j'ai placé l'heure de lever et de coucher du soleil pour le 1^{er} de chaque mois. (Ces points reliés forment une courbe pointillée.)

Il saute littéralement aux yeux que la répartition est *absolument liée à l'absence du soleil*.
(suite page 24)

La direction de l'observation correspondant en effet à Port-Navalo. Il est très difficile de se prononcer encore, d'autant que nous n'avons pas pu savoir si ce témoin a fait l'observation de Port-Navalo même, ou si tout simplement habitant à Port-Navalo, il était de passage à Colpo à cette heure-là ?

Affaire à suivre...

J'ai demandé aux témoins si l'objet a été influencé dans son évolution par la lueur du flash, mais, bien que n'étant pas affirmatifs, ceux-ci pensent qu'il avait déjà réamorcé sa descente après son arrêt à 2 m au-dessus de la forêt.

A noter que M. G... a toujours vu l'objet légèrement en oblique, alors que son épouse l'a vu de face (voir schéma joint).

Note de M. Brochard

Les témoins, sur lesquels j'avais pu prendre des renseignements avant de recueillir leur témoignage, ont été décrits dans le bourg comme des gens excessivement sérieux, consciencieux dans le travail (rappelons que M. G... est artisan-plâtrier), recueillant l'estime générale. J'ai pu rencontrer également une équipe locale éditant « La Gazette Locminoise », qui connaît très bien les témoins, et a confirmé tout le bien qu'on avait pu m'en dire.

Je puis donc, après entretien, et MM. Buquen et Eymin peuvent le confirmer, dire que le témoignage qui précède est parfaitement sincère. Les témoins n'en avaient parlé qu'à la Gendarmerie, qui ébruita les faits lorsqu'ils vinrent faire eux-mêmes l'enquête.

N.D.L.R. :

Observation à Locmine, à 9 km au N, en 1968 (LDLN 100 bis).

Observation à Vannes en 1954 (relevé A. Michel).

Saint-Anne-d'Auray est à l'O, à 14 km de « la Croix de Bois » et à 14 km de Vannes.

**Faites des adhésions
autour de vous. Plus nous
serons nombreux, mieux
vous serez informés.**

**N'OUBLIEZ-PAS DE NOUS FAIRE PARVENIR
TOUS LES RAPPORTS D'OBSERVATIONS
DONT VOUS POUVEZ AVOIR CONNAIS-
SANCE. MERCI !**

OVNIS - LUNE - SOLEIL, ET CORRELATIONS

(suite de la page 23)

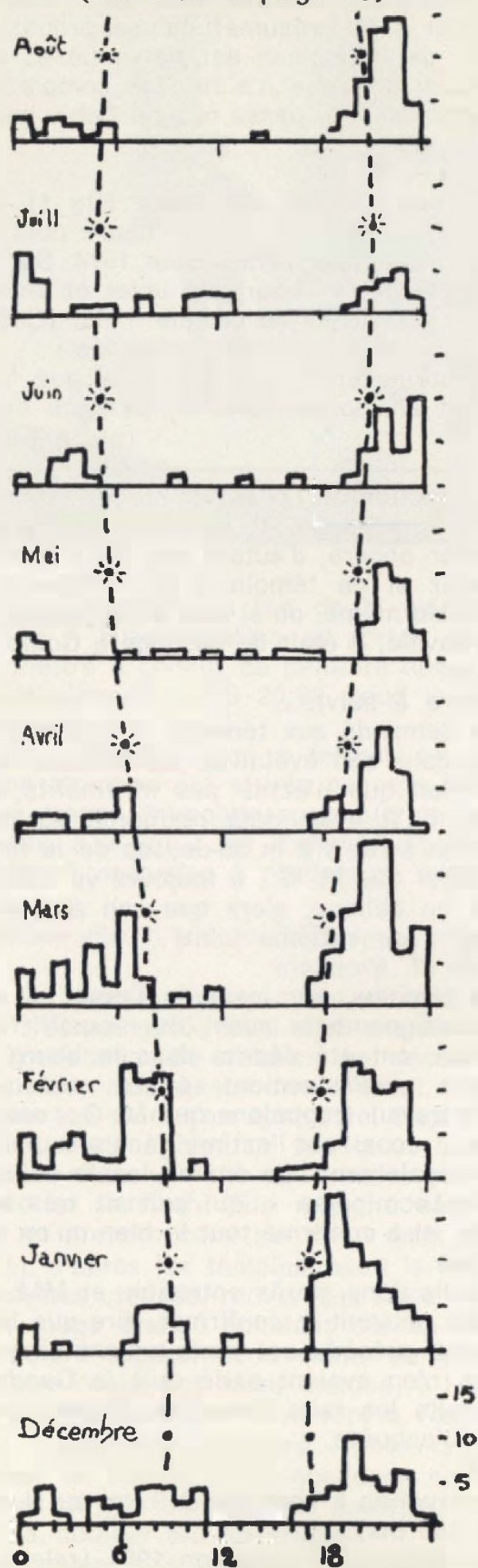


Fig. 1 : en fonction du Soleil

Le maximum d'observation se situe dans les deux heures qui suivent son coucher.

On ne retrouve pas sur ce graphique la résonance avec l'activité humaine que l'on déduit d'une courbe générale du type de la fig. 7 de l'article précédent. (Les heures de travail ne variant pas d'un bout de l'année à l'autre.)

On peut donc considérer comme acquis et invariable ce type de relation OVNI-Soleil, en pensant qu'il est plus facile de voir un objet lumineux lorsqu'il fait noir.

A mon avis c'est aller un peu trop vite en besogne et oublier qu'on a affaire à un phénomène

de type intelligent. (Tous les indices le laissent penser, en tout cas, à défaut de preuves.) Or, le propre de l'intelligence est d'avoir des réactions imprévisibles.

Si cette relation OVNI-Soleil se mettait à évoluer ou à changer radicalement il ne faudrait pas mettre en cause, en de byzantines discussions, la courbe, les chercheurs ou les témoins, mais bien au contraire la considérer comme un fait à ajouter au phénomène. Nous y reviendrons.

ET LA LUNE ?

Dans un deuxième graphique (fig. 2) j'ai fait

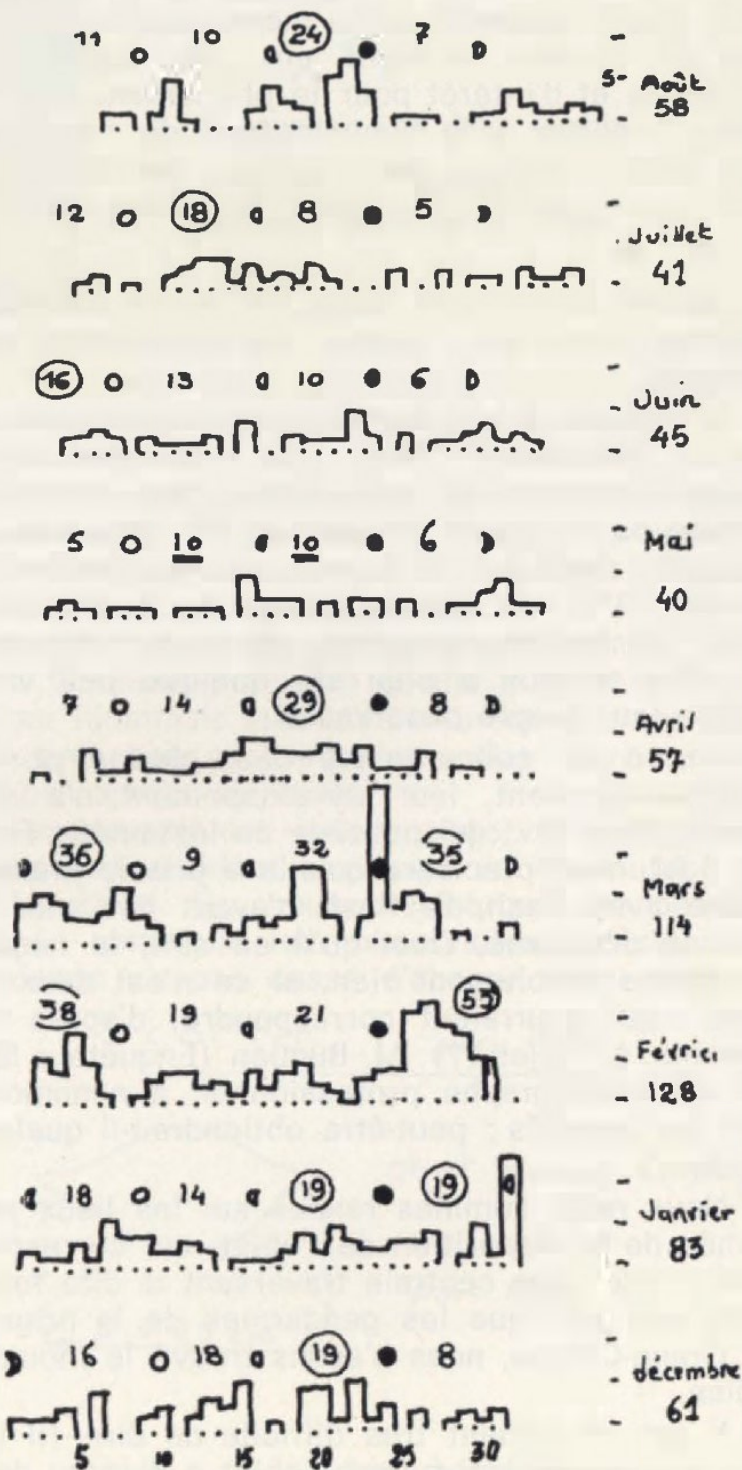


Fig 2

paraître le nombre de cas journaliers de chaque mois avec le symbole des lunaïsons. Les mois sont décalés afin que les nouvelles lunes soient alignées — points noirs — entre les symboles : le nombre de cas (du jour de changement de lune inclus, à la suivante). Les plus forts sont cerclés. Ce diagramme est peu parlant, on y remarque tout juste une diminution des observations aux alentours de la pleine lune, et une sorte de glissement.

Reprenons les mêmes chiffres et établissons le diagramme comme la fig. 1 de l'article précédent en additionnant les mois les uns au-dessus des autres (fig. 3).

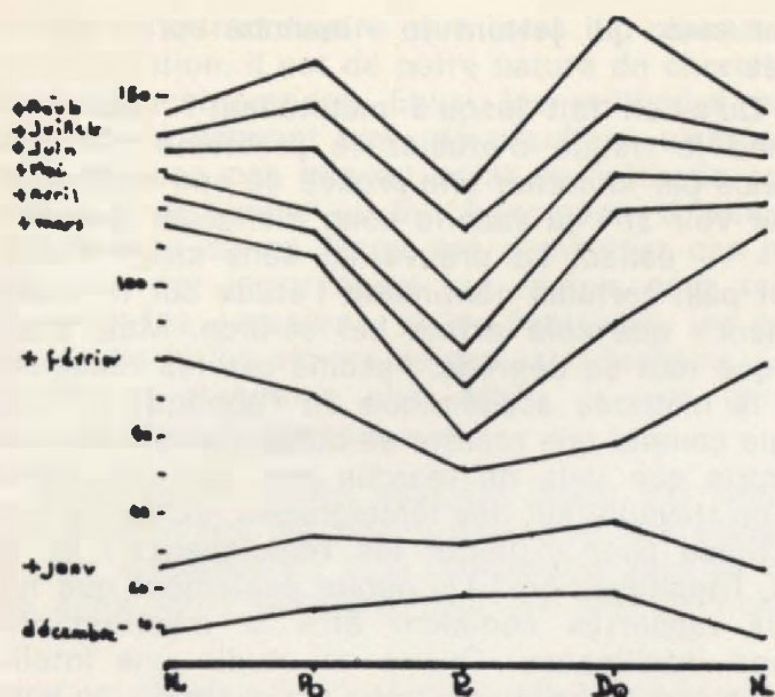


Fig 3. Observations et quartiers

Les choses sont alors un peu plus claires, mais s'il ne fait aucun doute que la période qui va de la pleine lune au dernier quartier (intitulée PL) est nettement défavorisée, il est bien difficile de déterminer la période la plus favorisée ! Dernier quartier en décembre et janvier, nouvelle lune en janvier et février, dernier quartier en été, cela ne peut constituer une base sérieuse.

Réfléchissons : Astronomiquement l'orbite lunaire n'est pas simple et vue de la Terre elle est même très complexe ! Si on considère également la courbe n° 1 (Soleil) qui se combine avec la position de la Lune, et si on songe que les observations peuvent être du matin ou du soir, il devient évident que l'analyse est insuffisante et qu'il faut augmenter le grossissement de notre microscope, c'est-à-dire analyser les cas au jour le jour.

Pour cela on établit un graphique tel que l'on ait en ordonnée, les heures et en abscisse, la suite des jours du mois. On y porte l'heure du lever et du coucher du soleil ainsi que celle du lever et du coucher de la lune — ligne sinueuse et variable d'un mois à l'autre qui traduit bien l'orbite compliquée de la lune. Cela détermine des secteurs où on trouve soit le soleil seul, soit la lune seule, soit les deux, soit aucun des deux.

Plaçons maintenant les cas à leur jour et heure en les représentant par un point qui sera cer-

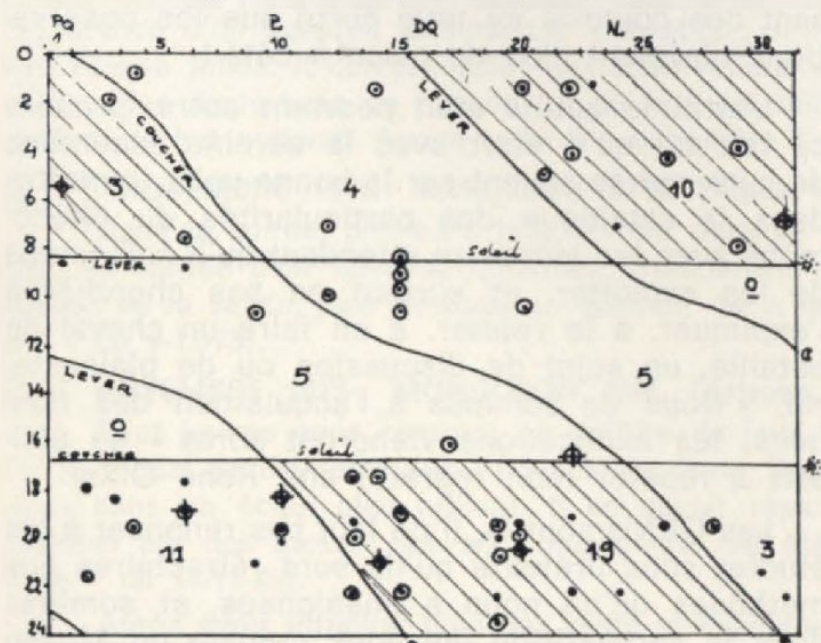


Fig 4. DÉCEMBRE 1973 - LUNE & SOLEIL - ZONE NOIRE 32 - ECLAIRÉE 29

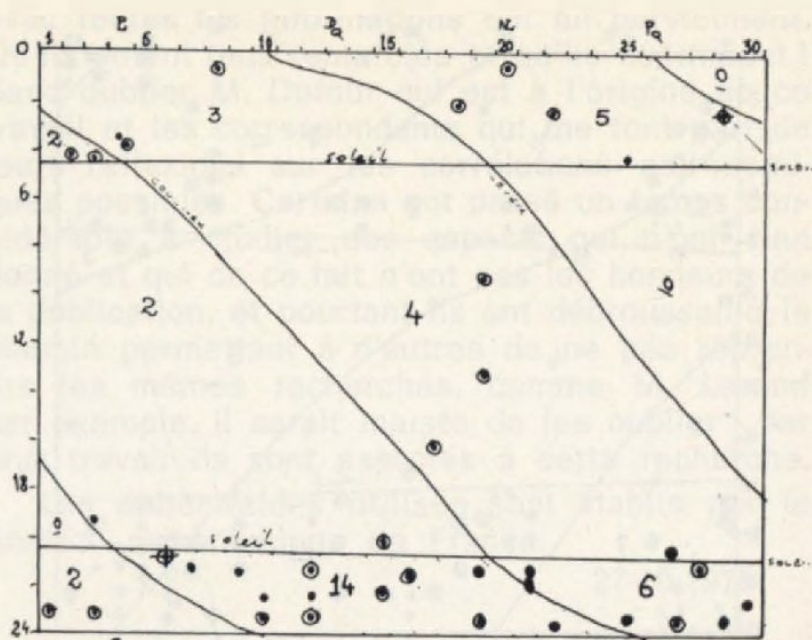


Fig 5. JUIN 1974 - ZONE NOIRE 21 - ZONE ECLAIRÉE 19

clé si l'étrangeté augmente, les cas très importants auront une croix (atterrissages).

Considérez la fig. 4 et 5, soient les diagrammes des mois de décembre 1973 et juin 1974. Que voit-on ? Sans conteste que la majorité des cas ont bien lieu avant le lever ou après le coucher du soleil ce que nous savons déjà, mais aussi *lorsque la lune est absente du ciel* ! Les zones hachurées sont celles où il n'y a ni soleil ni lune. Elles représentent entre 1/6 et 1/3 du graphique et contiennent entre 53 et 55 % des cas !

Remarquons bien la forme de ces zones qui sont essentiellement variables, car elles dépendent de l'orbite de la lune et de la position du soleil, *rendant insuffisante les notions de quartiers et de lunaison*, les zones noires du matin pouvant, par exemple, s'ajouter à celles du soir.

Cette notion de zone est-elle universelle ?

Voyons les mois qui ont été étudiés pour ce travail :

		Zones		
		noire	éclairée	
Septembre	1973	6 cas	18 cas	167 - 141 54,7 %
Octobre	—	8 cas	2 cas	
Novembre	—	3 cas	9 cas	
Décembre	—	32 cas	28 cas	
Janvier	1974	34 cas	28 cas	
Février	—	45 cas	52 cas	
Mars	—	56 cas	33 cas	
Juin	—	21 cas	16 cas	246 cas 235 cas 51 %
Septembre	—	20 cas	19 cas	
Octobre	—	9 cas	7 cas	
Novembre	—	9 cas	8 cas	
Décembre	—	3 cas	15 cas	

Si le bilan général est bon, 51 % des cas en zone noire, il y a des mois où on observe une inversion de population ; voyons-les en particulier : septembre et novembre 1973 sont des mois pauvres en observations où la statistique reste douteuse, décembre 1974 aussi, et la majorité des cas en zone claire ont un *faible indice d'étrangeté*.

Février 1974 (fig. 6) seul, mérite qu'on s'y attarde. L'excès en zone claire apparaît au moment du battage des mass-media, serait-ce un excès de témoignages plutôt que d'observations proprement dites ?

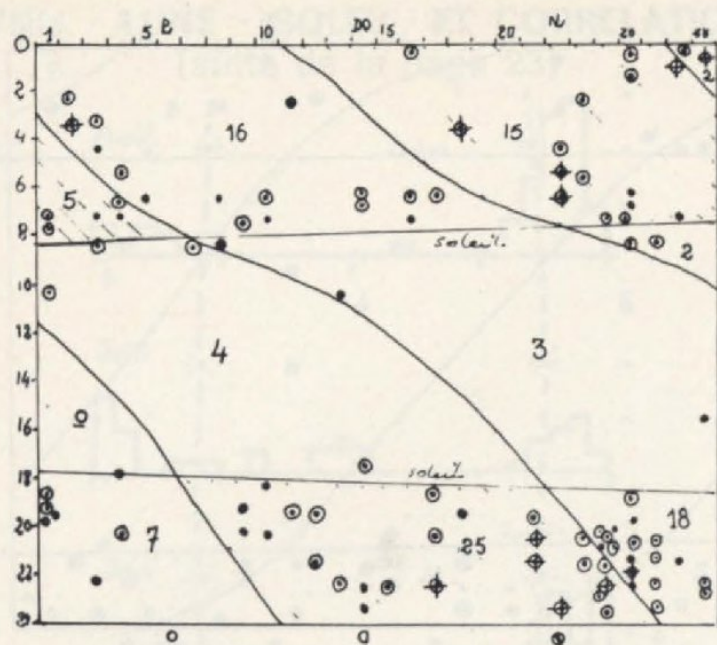


Fig 6 FEVRIER 1974 - ZONE NOIRE: 45 - ECLAIRCE 52

Il n'en demeure pas moins que pour les mois les plus riches — où la statistique est la plus valable — plus de 54 % des cas ont lieu pendant les heures où soleil et lune sont absents du ciel, c'est-à-dire pendant 15 à 30 % du mois seulement !

La notion de zone peut être affinée, mais le peut-on vraiment ? On peut faire remarquer que les heures de lever et de coucher des astres sont celles de Paris alors que les cas considérés sont recueillis sur toute la France, il faudrait donc tenir compte de la latitude et de la longitude et les courbes s'étaleraient sur une heure environ. Mais nous travaillons sur des témoignages où l'instrument de mesure est la pendule de cuisine quand ce n'est pas l'estimatif ! Et d'autre part les cas ont une certaine durée. On considérera pour l'instant que la « finesse » ne pourrait être augmentée que sur des études régionales à haut indice de précision.

Remarquons également que les observations hors zone restent pour la plupart très près de celles-ci ou sont tangentes. A la lecture des cas on remarque précisément que les observations ont lieu avant le coucher astronomique de l'astre si la géographie plus ou moins tourmentée de la région l'occulte aux yeux du témoin.

En l'état actuel et en attendant des travaux plus précis il semble bien que cette notion de zone d'ombre paraît être le moment le plus favorable à la manifestation ou à l'observation des OVNI.

D'autre part l'idée qu'un ciel noir est plus favorable aux confusions doit être révisée, les cas à faible étrangeté y sont plutôt moins nombreux qu'en zone éclairée tandis que les cas importants (comme les atterrissages) y sont nettement en majorité, quant aux confusions avec le soleil ou la lune elles y sont par définition impossibles !

On ne voit point paraître non plus, les phénomènes astronomiques spectaculaires ni d'interférences avec l'activité humaine et chose curieuse, avec la nébulosité. J'espère pouvoir approfondir ce point si les documents météorologiques me sont fournis.

En tout état de cause il me semble que ce traitement des témoignages ne doit pas être abandonné et recouvre quelque chose d'intéressant.

Que le modeste résultat de cette recherche me permette de faire quelques digressions sur la recherche ufologique en un moment où nombreux

sont ceux qui jettent le « manche après la cognée ».

Qu'a-t-on fait jusqu'à maintenant ? Quand on prend le risque d'étudier le problème on commence par chercher *une preuve* de son existence, pour voir si « ça vaut le coup d'engager une étude » — échec. La preuve au sens strict n'existant pas, certains continuent l'étude sur le « sentiment » que cela existe bel et bien. Mais c'est là que tout se dégrade. Fasciné par les réussites de la méthode académique on l'applique à l'ufologie comme une recette de cuisine et on est tout surpris que cela ne marche pas. Car on oublie qu'on travaille sur des témoignages, existe-t-il une méthode pour exploiter les témoignages ? et si oui, l'applique-t-on ? On oublie également que les faits rapportés semblent être la manifestation d'une intelligence. Quand on étudie une intelligence non humaine, des rats, par exemple, on note tout ce qui se passe de minute en minute, que penseriez-vous d'un savant qui établirait son travail sur des témoignages étalés sur vingt-cinq ans, donc sur des rats et des expériences différentes ?

On considère le phénomène OVNI comme émanant d'une intelligence extra-humaine et on voudrait l'étudier avec les mêmes méthodes que les phénomènes physiques, y trouver des constantes et des invariants, or le propre de l'intelligence c'est l'imprévisible. S'il vient à l'idée de cette intelligence de s'intéresser aux failles, par exemple, on trouvera un excès d'observations sur faille pendant un certain temps ou à certaines périodes. Si on veut que ce soit un invariant on établira une statistique sur vingt-cinq ans et mille cas, de sorte que la proportion sera non significative « puisqu'ils » ne s'y intéressent qu'à certain moment.

Et pourtant Aimé Michel, dès 1956, nous montrait la voie royale avec l'orthoténie. Pendant quelques jours « ils » s'étaient « amusés » (?) à aligner les points d'observation. Avec le tempérament écorché d'une minorité brimée les ufologues voulurent jeter ce fait à la face du monde comme une « preuve ». On leur fit aussitôt remarquer que cela ne prouvait rien, et tandis que les uns gâchaient du papier (d'ordinateur — le plus cher) pour voir si le hasard ne pouvait pas expliquer cela, les autres faisaient de l'orthoténie une superstition barbare en multipliant et en élargissant des couloirs de telle sorte que les observations n'avaient plus de place à côté !

L'attitude adulte était pourtant autre, prendre ce fait tel qu'il était avec la sereine assurance de ceux qui se savent sur la bonne voie, le mettre dans le catalogue des particularités du phénomène avec les autres en attendant qu'il soit temps de les exploiter, et surtout ne pas chercher à l'expliquer, à le relier, à en faire un cheval de bataille, un sujet de discussion ou de plaisanterie. « Nous en sommes à l'acquisition des données, les explications viendront après » se plaisait à répéter mon regretté ami René Ollier.

Les OVNI sont là, il ne faut pas renoncer à les étudier sous prétexte qu'ils sont réfractaires aux méthodes qu'on nous a enseignées, et sombrer dans la superstition qui nous prépare un Moyen Age plus odieux que le précédent.

Aussi extraordinaire que sera la réponse à cette question, il est de notre nature de chercher, voire de comprendre. Et si les méthodes employées ne donnent pas de résultats, c'est que nous n'avons pas mis au point de méthode spécifique pour étudier un tel phénomène. Il semble bien que la bonne façon est d'analyser cas par cas, jour par jour, région par région, pour faire ressortir les « manies » et les habitudes, les particularités et les mœurs de ces extra-humains. Les synthèses viendront plus tard ; ... « Le génie est une longue patience »...

Cette étude a été possible grâce aux témoignages envoyés par nos lecteurs, et aux travaux de nos enquêteurs ; et à l'inlassable zèle de notre amie Mme Gueudelot qui les met en fiches

avec toutes les informations qui lui parviennent. Qu'ils soient tous remerciés et qu'ils continuent ! Sans oublier M. Dufour qui est à l'origine de ce travail et les correspondants qui me font part de leurs réflexions sur les corrélations astronomiques possibles. Certains ont passé un temps considérable à étudier des aspects qui n'ont rien donné et qui de ce fait n'ont pas les honneurs de la publication, et pourtant ils ont débroussaillé le chemin permettant à d'autres de ne pas reprendre les mêmes recherches, comme M. Lerond par exemple, il serait injuste de les oublier ; par leur travail ils sont associés à cette recherche.

Les éphémérides utilisés sont établis par la Société astronomique de France.

27-10-1975
M. M.

nouvelles récentes (Presse) condensé de I. TAHON

LE 2 OCTOBRE 1975 : VEYRIER (Suisse)

Vers 8:15 du matin, en rentrant de l'école, Yann et Loïc Muriel ont observé un objet brillant, en forme de tranche d'orange striée de rayes argentées. Les deux enfants ont fait des dessins de l'engin, qui a été vu également par une habitante de Meyrin (« Tribune de Genève » du 10-10-75).

LE 8 OCTOBRE 1975 : CHATEAUROUX (Indre)

A 19:15, M. J.C. Morel, en travaillant, put observer au-dessus des toits de l'usine Balsan, un point lumineux, jaune vif, entouré d'une dizaine de rayons. L'objet resta au moins 3/4 d'heure à 800 m du témoin, sans bruit. Il put être observé également par deux collègues de M. Morel. Puis, vers 20:10, l'objet, plus haut et plus à l'E, était devenu plus grand ; il se dirigea vers la ZUP (« Nouvelle République » du 18, 19-10-75).

LE 9 OCTOBRE 1975 : CHATEAUROUX (Indre)

Entre 5:00 et 5:20 du matin, M. Hamelin, rentrant chez lui, a pu observer avec sa femme et un autre témoin, deux engins au-dessus de La Martinerie. Un des objets avait la forme d'un triangle à l'avant et l'arrière était dissimulé par une très vive lumière blanche. Il se trouvait à environ 800 m d'altitude, selon M. Hamelin. Durée de l'observation : 20 minutes (« La Nouvelle République » du 18, 19-10-75).

LE 17 OCTOBRE 1975 : SORGUES (Vaucluse)

A 4:20, M. J.M. Ramos, revenant de son travail au volant de sa voiture, rentrait chez lui quand il put observer, à 30 m sur sa gauche, une sphère lumineuse de 10 m de diamètre, évoluant sans bruit à 0,60 m au-dessus des vignes, en le suivant. Le moteur de la voiture ralentit sans intervention du témoin. De l'objet sortait un faisceau lumineux blanc intense. Puis l'engin dépassa le témoin et stationna à 8 m de la porte de sa maison ; celui-ci réveilla sa femme et tous deux purent voir l'engin se déplacer un peu plus loin en s'élevant. Aucune trace ne fut retrouvée. Le témoin fut traumatisé durant une semaine. Durée de l'observation : 15 minutes (« Le Provençal » du 28-10-75).

FIN OCTOBRE, PROBABLEMENT : MONTANA (U.S.A.)

Un UFO brillant « avec une antenne sortant du haut », survolait une installation de missile de l'U. S. Air Force en Montana pendant 2 heures. « C'était comme si l'UFO était attiré par le missile, il stationnait juste au-dessus. C'était rond avec une carcasse définie, il y avait d'éclatantes couleurs rouge, bleu et vert. L'UFO avait l'apparence d'un appareil commercial d'aviation ; il semblait s'arrêter et partir un peu ; quelquefois il atteignait des vitesses folles. Il correspondait aux observations qui ont duré plus de 3 heures dans deux autres lieux, à 15 et 60 miles de la base de missile, et qui ont été faites par un shérif, un député, un pilote qualifié et un ancien gardien de but national. Aucun radar n'a enregistré l'engin (« Enquirer » du 4-11-75).

LE 1^{er} NOVEMBRE 1975 : BARCELONNETTE (Alpes de Haute-Provence)

Dans la soirée, plusieurs témoins ont observé un engin de forme sphérique, émettant une vive lueur blanche, surmontée d'un faisceau lumineux. Stationnant au-dessus de la montagne de Lauzet, l'objet fit un bond au-dessus de la vallée, puis se posa au sommet de la montagne St-Vincent et s'estompa peu à peu (« Le Méridional » du 9-11-75).

LE 5 NOVEMBRE 1975 : MONGOLON RIM. (Arizona, U.S.A.)

Sept jeunes gens rentrant en voiture de leur travail forestier, virent soudain dans une clairière un engin de 15 pieds de diamètre sur 10 pieds de haut. Descendant de voiture, l'un d'eux s'approcha de l'engin et disparut dans un éclair bleu brillant. Il ne devait reparaitre que le 10 novembre à 12 miles de là, après avoir été examiné par des êtres... Ses six compagnons ont été mis sous hypnose et leur récit s'avère vrai (« Chicago Tribune » du 14-11-75).

Après avoir effectué bien des tests et examens sur le témoin principal, Travis Walton, les scientifiques déclarent que ce dernier n'a pas menti (« Chicago Tribune » du 26-11-75).

NOUVELLES RECENTES (suite de la page 27)

LE 6 NOVEMBRE 1975 : MERXHEIM (Bas-Rhin)

Jeudi soir, plusieurs témoins, dont un enfant de 10 ans, Denis Dubich, ont observé une boule rouge lumineuse. L'enfant dit qu'ayant été réveillé par les aboiements de son chien, il put voir l'engin se poser dans un champ non loin de chez lui. D'après lui, l'engin, muni de hublots, possédait une antenne et quatre trappes d'où sortirent des pieds pliants. Puis l'objet s'éleva en sifflant et disparut vers l'E (« Le Méridional » du 8-11-75).

LE 10 NOVEMBRE 1975 : MAUSSAC (Corrèze)

Vers 22:00, M. G. Creither, en compagnie de sa femme et de ses enfants, circulait en direction de Meymac, quand il observa, durant 5 secondes, un objet se déplaçant à très grande vitesse d'E en O, avec une traînée rouge vert. En forme de boule couleur bleu vert, cet objet a été vu également par une automobiliste sur la route de Sainte-Féréole (« Le Populaire du Centre » du 21-11-75).

LE 18 NOVEMBRE 1975 : BOLLENE (Vaucluse)

A 6:55, roulant en voiture près de Saint-Pierre, Mlle C. P. et son père ont observé une grosse sphère rouge orangée descendant très vite et à la verticale au-dessus des montagnes d'Ardèche. L'engin, de contour net et de couleur uniforme, pouvait avoir un diamètre de 360 m selon les témoins. L'observation dura plus d'une minute jusqu'à la disparition de l'engin, derrière les montagnes, qui laissa place à une forte lueur orangée durant 5 minutes (« Le Provençal » du 20-11-75).

LE 24 NOVEMBRE 1975 : HAMEAU DE SAGY, CRUZILLE (Saône-et-Loire)

A 19:30, des habitants de Cruzille ont aperçu un engin à basse altitude (20 m du sol), émettant des rayons lumineux rouge orange, vers le sol. L'objet, de forme ovale, se dirigea vers le N puis disparut (« Dauphiné Libéré » du 26-11-75 — « Courrier de Saône-et-Loire » du 26-11-75).

N. B. — Nous signalons à nos lecteurs que toutes les coupures de presse relatives aux nouvelles récentes doivent être envoyées à : **LDLN, 43400 LE CHAMBON-SUR-LIGNON.**

Nos Activités

ENQUETES : Tout abonné peut devenir enquêteur et recevoir la Carte Officielle d'Enquêteur plus l'Aide-Mémoire. Ces enquêtes étant bénévoles, elles sont facultatives, bien entendu.

RESUFO (Réseau de photographes du ciel) : Dans presque tous nos numéros figurent des articles à ce sujet, qui donnent les renseignements nécessaires. Les personnes concernées doivent expédier les pellicules développées (avec une enveloppe timbrée pour la réexpédition) à M. MONNERIE, 8, passage des Entrepreneurs, 75015 Paris, et ou sud d'une ligne Nantes-Lausanne, à M. P. GUEUDELLOT, 28, rue Léo-Bouyssou, 40000 Mont-de-Marsan.

Ne pas oublier de fournir les renseignements indispensables à l'exploitation éventuelle de ces travaux : lieu de prise de vue, date, heure, hauteur, azimut, caractéristiques de l'appareil, diaphragme utilisé, émulsion, température relevée.

FIDUFO (Fichier Informatique de Documentation sur les UFO) a besoin de nombreux participants pour l'établissement de fiches et leur traitement sur ordinateur : travaux de secrétariat, traductions toutes langues, analyse, programmation, perfo-vérif, en collaboration avec le Département de Traitement Informatique (DTI). Quelques heures de travail chaque mois suffisent. Ceux qui peuvent aider à l'élaboration de cet outil indispensable pour la recherche seront les bienvenus. Secrétariat : M. J.-C. Vauzelle, 6, rue Scarron, 92260 Fontenay-aux-Roses (Timbre réponse S.V.P.)

RECHERCHES D'ARCHIVES : Ceux qui y participent sont souvent émerveillés en constatant tous les faits méconnus que l'on trouve en fouillant systématiquement la presse. Responsable : Mme GUEUDELLOT, 133, rue Léo-Bouyssou, 40000 Mont-de-Marsan. (Timbre réponse S.V.P.)

VIENT DE PARAÎTRE :

FACE AUX EXTRA-TERRESTRES

par Ch. Garreau et R. Lavier (il s'agit d'une recherche concernant des couloirs de vol permanents des OVNI's).

En vente : Librairie des Archers « Service spécial LDLN », 13, rue Gasparin 69002 LYON. C.C.P. LYON 156-64.

FRANCO : 44 F.

AUX POSSESSEURS DE DETECTEURS SUR LA ZONE ATLANTIQUE

L'ADEPS Atlantique, présidée par M. MILLE, a son siège chez ce dernier : Bâtiment AC N° 202 KER HUEL, 22300 LANNION.

Veuillez prendre contact. Merci.

“LUMIERES DANS LA NUIT”

*présente à tous ses lecteurs, collaborateurs
et amis,*

ses meilleurs vœux pour 1976

LUMIERES DANS LA NUIT

Imprimé en France — Le Directeur de la publication : R. VEILLITH — N° d'inscription Commission paritaire 35.385
Imprimerie Imprilux, St-Etienne - Dépôt légal 1^{er} trimestre 1976.